

l'éducation

3 f



■ le colloque du SNIPEGC sur les finalités de l'éducation ■ le musée gallo-romain de Lyon ■ le cinéma français comique ■ les mouvements de jeunesse n° 297 ■ 18 novembre 1976

PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

à votre service

- 3 le financement des CES, par René Guy
- 5 publications officielles : vous lirez au B.O.
- 6 CNDP : deux collections artistiques, par Michaëla Bobasch
- 8 documentation : les hommes quotidiens, par Pierre Ferran
- 9 presse : vers une renaissance de la presse littéraire, par Jean C. Texier
- 10 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent... par Pierre-Bernard Marquet
- 12 pour une meilleure éducation, un colloque international du SNI-PEGC
- 16 budgets : des chiffres et des mots, par Catherine Guigon

cette école innombrable

- 18 quand Lyon se penche sur Lugdunum, par Odile Cimetière
- 21 bonnes feuilles : rôle pédagogique des illustrations, par Rudolf Arnheim
- 29 statistiques : combien d'instituteurs ?
- 24 vous avez la parole : une maternelle parmi d'autres, par Colette Boudet ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 quand le cinéma français rit, par Etienne Fuzellier
- 28 poésie : la preuve par neuf, par Pierre Ferran
- 30 panorama — livres : présence de Miller ; effleurements du cœur, par Josane Duranteau ; les univers quotidiens, par Pierre-Bernard Marquet ; télévision : à ne pas manquer ; cinéma : à Orléans et à Tours

le monde comme il va

- 32 la jeunesse en mouvements, par Maurice Guillot
- 38 mots croisés — échecs

Photos — couverture et p. 18, 20-21 : Roger-Viollet ; p. 12 : l'école libératrice ; p. 31 : Jacques Robert.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à nos lecteurs...



Venez nous rendre visite
au **SALON DE L'AUDIOVISUEL**
et présenter vos expériences

Du 24 au 30 janvier 1977, **l'éducation** participe au Salon de l'Audiovisuel. Venez rendre visite à notre stand, vous y serez les bienvenus.

Vous pourrez même participer, vous aussi, personnellement, au Salon, avec nous. En effet, **le mercredi 26 janvier, de 10 heures à 13 heures**, nous avons à notre disposition un auditorium équipé de tous les matériels audiovisuels en service actuellement. **Si, donc, vous avez réalisé**, seul ou avec le concours de vos élèves, **une séquence** dans n'importe quelle discipline, biologie, histoire, géographie, etc., faites-nous le savoir et **dites-nous si vous désirez la faire projeter**, et éventuellement la commenter, lors de cette matinée consacrée aux réalisations audiovisuelles dans l'enseignement.

Par un prochain courrier, donnez-nous simplement quelques renseignements sur l'objet de cette séquence, sa durée, le matériel à utiliser pour sa lecture, ainsi, bien entendu, que votre nom et votre adresse. **Ecrivez-nous, avant le mardi 30 novembre**, à

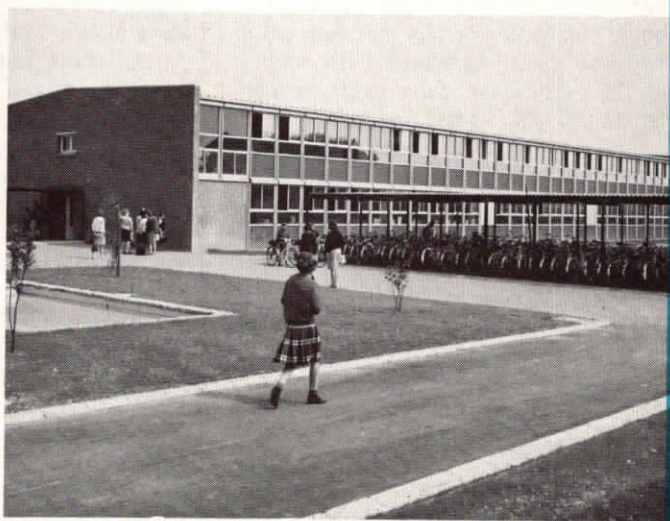
l'éducation

service Promotion-Audiovisuel
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

Nous vous préciserons ultérieurement l'adresse pour l'envoi de votre séquence.

le financement des CES

Les collectivités locales, communes et groupements de communes, supportent avec difficulté les charges financières qui leur incombent lorsqu'elles doivent construire une école ou un établissement secondaire, notamment un CES. Une question orale avec débat a permis une large discussion sur ce thème, au Sénat, le 26 octobre dernier. L'auteur de la question, Roger Quilliot, et ses collègues socialistes ont présenté les observations et critiques des responsables municipaux. René Haby, ministre de l'Education, a exposé et défendu la politique du gouvernement en la matière. Nous présentons donc ici l'essentiel de l'argumentation développée par les sénateurs de l'opposition, sur les plans comptable, technique et financier, ainsi que les réponses données par le ministre.



CE QUE SOUHAITENT les élus des collectivités locales : la fin d'un régime de collaboration entre l'Etat et les collectivités, jugé « anarchique et déprimant ».

Trois séries de considérations ont été avancées : **d'ordre comptable, d'ordre technique et d'ordre financier.** Point de départ : l'augmentation considérable des apports supplémentaires demandés aux communes, apports multipliés par quatre ou cinq en quelques années. Cette politique semble en opposition avec les déclarations du gouvernement qui souhaite alléger les charges des collectivités locales.

Pour étayer ses **observations d'ordre comptable**, le rapporteur s'appuie sur le rapport de la Cour des comptes du 1^{er} juillet 1976, sur les opérations retracées dans les comptes de 1974, pour donner des exemples.

Le taux de la subvention pour acquisition de terrain a été porté de 20 à 50 % ; mais les retards observés dans la notification de cette majoration, ainsi que la faiblesse des indices de révision utilisés pour faire évoluer la dépense théorique obligent les maires à recourir à des artifices

comptables. Les communes sont obligées de prendre en charge les travaux exceptionnels, sinon l'établissement ne voit pas le jour. L'accélération des procédures concernant la réalisation des projets est nécessaire afin que les communes ne supportent pas une trop grande différence entre le devis initial et le coût de l'opération achevée. Souvent aussi, les communes sont astreintes à des préfinancements et jouent le rôle de banquier en attendant les subventions demandées.

Dans le domaine technique, des exemples « inquiétants » sont signalés.

Tel CES construit en 1970 présente, cinq ans plus tard, des défauts d'étanchéité dans les toitures et les façades.

Pour un CES construit de 1971 à 1973, la capacité d'accueil de l'externat est de 358 élèves au lieu de 400 prévus, celle de la pension de 86 au lieu de 300. Pour ce même établissement, l'insuffisance du premier équipement, du chauffage, la mauvaise qualité des menuiseries, coûtent 40 millions d'anciens francs à la commune (2 000 habitants).

Pour un CES « de construction récente », des travaux de réparation de 1 128 000 F. Pour un autre, de 505 642 F, etc.

Ces établissements ont été construits d'après le **système des modèles** qui, les exemples le prouvent, peut être « un procédé dangereux pour les finances communales ». Ce système aboutit au résultat que la réalisation de la construction est faite par l'Etat et que « la commune se trouve en possession d'un bâtiment qu'elle n'a pas construit et dont elle ne connaît strictement rien, mais dont l'entretien lui incombe entièrement à partir du jour où il lui est remis. La commune, dans ce cas, n'exerce aucun contrôle, n'ayant eu à désigner ni l'architecte, ni les entreprises et n'ayant donné qu'un avis qui n'est pas toujours suivi ». Cependant, la pression des services officiels sur les administrateurs locaux est réelle ; dans la discussion, le mot « chantage » est prononcé.

On signale aussi que « la directrice de l'établissement qui a construit le fameux CES Pailleron circule actuellement comme sous-directrice d'un établissement qui a le label [du ministère de l'Education] ».

Sur les aspects financiers de la construction, les remarques ne manquent pas.

Si les textes, notamment le décret de 1962, prévoient la participation de l'Etat pour 80 % et celle de la commune pour 20 %, la part de cette dernière peut représenter en réalité 40 %, et même dans certains cas 50 et 60 %. C'est qu'il faut être polytechnicien pour distinguer, entre trop de chiffres différents, ceux qu'il convient de retenir : dépense théorique, dépense subventionnable, dépense réelle ou dépense « réellement réelle » ! La distorsion entre le coût théorique et le coût réel se traduit par une augmentation de la participation des villes. Tel CES n'est plus un CES, mais un « collège d'enseignement municipal »...

Les communes recherchent des terrains bon marché, mais ces terrains doivent être entièrement viabilisés et constructibles. Il arrive que des travaux considérables de fondations spéciales, par exemple, soient entrepris sans nécessité apparente, ce qui oblige les communes à supporter des dépenses imprévues. Les travaux d'adaptation et d'embellissement sont décidés par le maître de l'ouvrage (l'Etat à 80 %) et supportés intégralement par les communes.

Les entreprises sont généralement informées des décisions des ministères avant les responsables des collectivités locales.

Des phénomènes de sous-traitance inquiétants : l'entreprise bénéficiaire du modèle ou de l'adjudication initiale se contente de prélever 10 à 20 % sans rien faire dans l'opération. « Il se pratique, sur le marché de la construction des travaux d'Etat et des communes, un véritable racket qui se retourne contre ses objectifs initiaux. Les intentions gouvernementales ont été saines, mais les résultats sont ce qu'ils sont. »

Le régime des modèles nationaux est critiqué ; il faut en venir à des modèles régionaux, traités par les entreprises locales. « Il serait anormal que les communes paient les erreurs de l'Etat. »

Enfin, le retard dans le financement

des opérations est surtout préjudiciable aux **communes et cantons ruraux**. De nombreuses communes ont pris en charge des bâtiments préfabriqués, « des classes sont restées dans de vulgaires baraques, sans aucun confort ».

Les choix faits par le gouvernement, en ce qui concerne l'utilisation de ses crédits, sont surprenants. « Le Centre Beaubourg, cette usine qui défigure un quartier de Paris, représente à peu près 210 CEG 400, soit la possibilité de recevoir 84 000 élèves autrement que dans des baraques ; on pourrait même ajouter une trentaine de CEG et une douzaine de milliers d'enfants par an, avec les frais annuels de fonctionnement prévus. »

La réforme des ressources des collectivités locales en matière de constructions scolaires doit être faite, d'après le rapport de la commission Guichard, pour ... dans sept ans.

Le MINISTRE DE L'EDUCATION expose la politique du gouvernement et justifie l'activité de ses services.

Depuis une bonne dizaine d'années, les ministres de l'Education nationale ont dû faire face à « l'explosion scolaire » et construire rapidement les établissements nécessaires à l'accueil des élèves. **Les exigences de qualité et de sécurité** ont été considérablement accrues. La France a fait un effort qu'aucun pays n'a conduit aussi rapidement dans le même temps, grâce au financement de l'Etat et des collectivités locales.

Les progrès de l'architecture scolaire ont eu pour objet d'offrir aux élèves **une vie éducative de qualité**, sans pénaliser les communes.

Sur le plan réglementaire, le décret de 1962, complété à diverses reprises, a fixé le régime des subventions qui est applicable aux constructions scolaires du second degré. La **participation communale** actuelle résulte de l'application d'un coût inchangé à un coût théorique indexé. Mais le coût de la construction évolue, l'Etat

et les collectivités supportent les conséquences de cette évolution. La subvention de l'Etat représente, en moyenne, 80 % de la dépense de construction proprement dite.

Les établissements du second degré sont, en effet, **la propriété des collectivités locales**. Mais « si la ville charge l'Etat d'assumer pour son compte la direction d'un chantier, la participation communale devient forfaitaire et l'Etat règle lui-même les hausses de prix et les aléas techniques qui peuvent survenir en cours de chantier ».

La commune doit apporter un **terrain viabilisé** et prendre en charge les fondations et les aménagements spéciaux. Si elle choisit un terrain difficile, il y aura évidemment de gros frais ; c'est l'affaire des communes.

Des malfaçons ? « On ne peut éviter à coups de circulaires ou même de décrets ». Mais la garantie décennale est destinée à régler de tels problèmes.

Les « modèles » ? Il n'existe pas de « modèles » dans l'organisation des constructions du ministère de l'Education. Il s'agit de constructions industrialisées « adaptées dans chaque cas aux nécessités locales résultant du site et des caractéristiques spécifiques de chaque opération à réaliser ». L'existence sur place d'un architecte responsable de l'adaptation du bâtiment aux conditions locales permet, de surcroît, l'accès du marché de l'Education à de nombreuses entreprises moyennes ; il intéresse 140 entreprises générales, réparties sur l'ensemble du territoire, qui utilisent généralement la main-d'œuvre locale.

Les communes ont le choix entre le recours au marché national (80 % choisissent cette possibilité) avec mandat donné à l'Etat de construire, et la construction traditionnelle.

Un décret du 23 juillet 1976, entré en application le 1^{er} septembre dernier, fixe de nouveaux coûts par élève, qui serviront de base aux calculs de la dépense théorique des

équipements du second degré et permettront de se rapprocher des coûts réels ; il en résultera une répartition plus équitable des dépenses entre les communes et l'Etat. Cependant, des différences importantes pourront rester à la charge des communes lorsqu'il s'agit de la construction de CET, notamment de CET industriels à équipements lourds.

D'après l'INSEE, s'il y a eu une évolution des prix dans la construction des bâtiments scolaires, **les prix unitaires sont restés pratiquement inchangés en francs constants**. Il y a donc une stabilité du taux de participation des communes.

Si, au temps de Jules Ferry, les effectifs du second degré représentaient 5 % d'une classe d'âge, la V^e République a créé l'école moyenne pour tous. La priorité a été donnée aux constructions du second degré, CEG et CES — les futurs collèges — et la cadence a été, pendant un certain nombre d'années, **d'un CES par jour**.

L'utilisation du 1 % pour la décoration des bâtiments scolaires ? L'étude en sera décentralisée au sein des commissions régionales.

Quant au Centre Beaubourg, il s'agit d'un super-musée de qualité extraordinaire, il implique un « acte de foi culturelle ».

En matière de sécurité : 500 millions de francs affectés à des opérations de mise aux nouvelles normes de sécurité d'anciens bâtiments. La justice ne s'est pas encore prononcée sur les responsabilités encourues dans le dramatique événement du CES Pailleron. « Selon le droit français, un individu est considéré comme innocent tant qu'il n'a pas été déclaré coupable. »

La conclusion ? « Si l'Etat a fait un effort réel, les collectivités locales en ont accompli un beaucoup plus important ». C'est la thèse de l'interpellateur. Le ministre a répondu. Aux lecteurs de juger.

René Guy

on majore

■ **A compter du 1^{er} octobre 1976, LE TAUX DE REMUNERATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES** effectuées par les **personnels enseignants pour le compte et à la demande des collectivités locales** est fixé comme suit :

- **heure d'enseignement :**
 - instituteurs et directeurs d'école élémentaire 29,15
 - professeurs de collège d'enseignement général et personnels assimilés 32,07
 - **heure d'étude surveillée**
 - instituteurs et directeurs d'école élémentaire 26,24
 - professeurs de collège d'enseignement général et personnels assimilés 28,86
 - **heure de surveillance**
 - instituteurs et directeurs d'école élémentaire 17,49
 - professeurs de collège d'enseignement général et personnels assimilés 19,24
- (Circulaire du 18-10-76 - B.O. n° 40)

on signale

■ **UNE PLAQUETTE** constituant à la fois un **répertoire des fonctions et activités administratives permanentes de l'Education** et un **plan de classement des documents et archives** de l'administration centrale du ministère de l'Education vient d'être publiée. Elle est à la disposition des personnes intéressées à la Mission des archives du ministère de l'Education, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris. Ce guide, utilisable pour le classement des documents des services, indique le système de classement obligatoire pour les documents adressés à la Mission des archives. (Instruction du 25 octobre 1975 — B.O. n° 40).

■ **LES JEUNES MENAGES DE FONCTIONNAIRES** et agents de l'Etat peuvent obtenir un prêt pour l'achat de mobilier ou d'équipement ménager ou pour couvrir les frais entraînés par la location d'un logement. Mais il ne faut pas dépasser un certain niveau de rémunération. Les plafonds de ressources ont été relevés au 1^{er} juillet 1976 : 32 160 F pour un ménage sans enfant, 40 200 F avec un enfant, 48 240 F avec deux enfants, etc. (Circulaire du 24 août 1976 - B.O. n° 37).



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.

- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique

- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES - D'OLONNE

B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

deux collections artistiques

Etes-vous allés, avez-vous conduit vos élèves à l'exposition « Ramsès II » ? Sinon, ne vous désolerez pas trop. Un numéro de la collection « Diathèque-Art », vingt-cinq diapositives accompagnées d'un livret explicatif illustré, évoquera pour vous la vie quotidienne de l'ancienne Egypte dans une « approche en mosaïque, mais qui a son intérêt », comme la présente Bernard Piens, qui nous en parle ici.

• « Quels sont les objectifs des deux collections « Arts plastiques » et « Diathèque-Art » ? »

« Arts plastiques » et « Diathèque-Art » sont des dossiers destinés à apporter aux enseignants un complément d'information sur divers sujets. Comme son nom l'indique, « Arts plastiques » aborde uniquement des questions intéressant les professeurs de cette discipline. Toutefois, elle est dirigée depuis juin 1976 par l'Inspection générale qui semble favorable à l'idée d'étendre la notion de plasticité à autre chose qu'à la peinture et la sculpture : au théâtre, et à l'urbanisme par exemple.

Quant à la collection « Diathèque-Art », elle comporte des dossiers à caractère polyvalent, pouvant être utilisés à la fois par des professeurs d'art plastique, d'histoire et de français. C'est le cas pour Ramsès II, dossier dans lequel on a essayé d'élargir le champ historique en montrant le travail des archéologues et en introduisant des textes et des documents peu connus.

Le but de ces dossiers établis par des spécialistes est d'apporter aux enseignants un complément de formation et d'inciter maître et élèves à réfléchir sur l'actualité ou à porter un regard critique sur ce qu'ils voient tous les jours. C'est dans cette perspective que prennent place plusieurs dossiers sur le thème « Architecture et urbanisme » ; le premier concernait le logement collectif ; le second, intitulé **Paris, images d'une ville**, vient de sortir. On y montre

qu'à Paris, il n'y a pas un « urbanisme de la ville » mais une architecture spécifique à chaque pôle d'attraction, à chaque quartier, une somme de petites unités autonomes ; le dossier présente en quelque sorte une vision décentralisée de Paris. On tente ainsi d'amener les gens d'un urbanisme « passif » à un urbanisme « actif » en soulignant l'importance de la notion d'usage.

• Il n'est pas toujours facile de déterminer les besoins des enseignants ; comment choisissez-vous les sujets ?

Au départ, il s'agissait, à la demande des enseignants de province, de donner un aperçu des principales expositions. On avait donc une sorte de « pot-pourri » avec une fiche compréhensible surtout par les « initiés ». C'était aux professeurs eux-mêmes de restructurer leur documentation ; bien souvent, ils n'en avaient guère le temps. C'est pourquoi on a eu l'idée de présenter des sujets beaucoup plus structurés avec une documentation plus consistante et toutes les indications bibliographiques nécessaires pour la compléter. On apporte des documents « bruts » et non pas un cours. Le problème est que ces dossiers répondent aux besoins des enseignants : ceux-ci sont difficiles à cerner. Pour cela, on fait des enquêtes préalables auprès des intéressés, tant sur le sujet que sur les documents souhaités. D'autre part, les inspecteurs régionaux nous



font part de l'attente des enseignants, et nous collaborons avec la Société des professeurs d'arts plastiques qui rassemble près de deux mille enseignants de cette discipline, sur trois mille cinq cents en France.

• Pour tous les dossiers, vous faites appel à des spécialistes. Comment se passe cette collaboration ?

Pour les dossiers, nous faisons appel à des spécialistes, mais aussi à des enseignants. Par exemple, Diane Harlé, égyptologue, et Danièle Duranti, professeur d'histoire, ont participé au dossier Ramsès II. Cette collaboration est parfois assez difficile, selon la personnalité des participants. Emportés par leur sujet, les spécialistes perdent souvent de vue les préoccupations initiales et le public auquel ils s'adressent. Ainsi, pour Ramsès, on a « écrémé » le texte que nous avait fourni Diane Harlé, car il y avait de trop nombreuses digressions ; par contre, elle n'y avait pas fait figurer des éléments qui nous intéressaient, par exemple la raison pour laquelle, dans la représentation du corps chez les Egyptiens, les yeux sont de face et le visage de profil ? Il n'y a guère de certitude, mais plusieurs hypothèses ; c'est une question d'interprétation, et il nous paraissait intéressant de montrer que l'on ne sait pas tout sur le passé.

Il y a parfois une négociation préalable avec le spécialiste. Ainsi, pour un dossier sur l'art chinois, il fallait déterminer ce qui, dans l'ensemble

des objets présentés à l'exposition, pouvait intéresser l'enseignant. Etant limités à vingt-quatre diapositives, la facilité aurait été de prendre les pièces les plus intéressantes. Mais c'était encore trop ; il fallait faire un tri ; à travers tous ces objets, on a cherché des thèmes et l'on en a retenu deux : « les techniques » et « les objets et les personnages ». Dans la négociation qui s'engage, il y a parfois des moments de tension. Il faut collaborer avec le spécialiste, mais ne pas être dépendant de lui.

● **Quels sont les thèmes des dossiers en préparation ?**

Dans la collection « Arts plastiques », trois dossiers sont en préparation : **L'anamorphose** (n° 33), qui comportera des photos prises lors de l'exposition au musée des Arts décoratifs de mars à mai 1976, et permettra d'évoquer tous les problèmes de perspective et de construction de l'espace, et un dossier sur **Marcel Duchamp** (n° 34). On projette également de réaliser un dossier sur le « design », du design naturel (structure alvéolaire des nids d'abeilles) au design de système (la cassette Philips) en passant par le design des artisans (outil ancien, instrument de cuisine), celui des ingénieurs (roulements à billes), l'art nouveau, design et stylisme (voiture américaine), design et environnement (meublier urbain intégré), design et ergonomie (siège de dactylo). Le premier numéro de 1977 traitera de **La remise en cause de l'art de peindre dans l'art actuel**.

Pour la série « Diathèque-Art », on prépare deux dossiers, l'un sur **L'art brut** et l'autre sur **La peinture abstraite aux Etats-Unis**. Ce dernier, qui sortira en décembre, a pour but de montrer une forme d'expression picturale débarrassée de la fonction de « reproduction », mais qui est une manière d'exister, l'expression de l'imaginaire. On y parlera surtout des conditions de production de cette peinture (conditions sociales, économiques, matériaux et procédés utilisés). On évitera de tomber dans le

plège de l'attitude du critique d'art qui, chaque matin, trempe son stylo dans le fiel, ou dans la sécheresse de l'analyse de l'historien d'art.

Quant au dossier sur **L'art brut**, il présentera un certain nombre de créations marginales (compositions avec des matériaux aussi insolites que des coquilles d'œuf ou des boîtes de conserve, dessins d'aliénés) rassemblées par Jean Dubuffet et conservées dans un musée à Lausanne. Michel Thevoz, conservateur de ce musée, a participé à la rédaction du dossier. Je pense que celui-ci va intéresser les enseignants susceptibles de rencontrer dans les productions des enfants des choses ressemblant à cet art brut. Toutefois, je prends peut-être un risque en réalisant un dossier de ce genre, car il est explosif d'écrire que les « individus renoncent à dessiner vers l'âge de dix ans à cause de la façon dont on confronte l'enfant avec des modèles du passé ». D'ailleurs, les théories de l'art brut, très controversées à l'heure actuelle, comportent des contradictions, la première étant le fait que cet art brut soit accueilli dans un musée et qu'il y ait un conservateur. Ces contradictions mêmes permettront de susciter le débat et de poser les questions essentielles : « Quel est le rôle de la culture dans une société, le rôle de l'éducation artistique dans le développement de l'enfant ? » et « Peut-on être indemne de culture ? »

**Propos recueillis par
Michaëla Bobasch**

Collection « Arts plastiques »

(six numéros par an)

- n° 32 : Paris, images d'une ville
- n° 33 : L'anamorphose
- n° 34 : Marcel Duchamp
- n° 35 : La remise en cause de l'acte de peindre dans l'art actuel

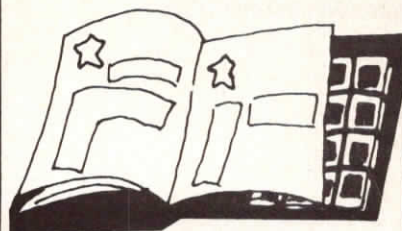
Collection « Diathèque-Art »

(environ quatre dossiers par an)

- Ramsès II
- La peinture abstraite aux Etats-Unis
- L'art brut

Prix au numéro

- Etablissements publics : 39 F
- Etablissements privés : 58,50 F



la france aérienne

Une approche nouvelle de la géographie qui donne à voir, à comprendre, à aimer...
120 vues aériennes en diapositives couleurs.

L'album : 175 F

le patrimoine architectural

Les auteurs de cet album ont adopté une présentation des diapositives par tranches chronologiques :

- périodes protohistorique et pré-romane ;
- architecture religieuse romane ;
- architecture religieuse gothique ;
- architecture civile et militaire du Moyen Age ;
- architecture de la Renaissance ;
- architecture baroque et classique ;
- architecture moderne et contemporaine.

Sélectionnées tant du point de vue esthétique que documentaire, ces diapositives et leur commentaire intéresseront à la fois les amateurs d'art et les passionnés de son histoire.

120 diapositives couleurs et un cahier de commentaires.

L'album : 190 F

**LA
DOCUMENTATION
FRANÇAISE**

29-31 quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
TEL : 261-50-10

TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS

les hommes quotidiens

ROBERT BOYER qui s'est penché sur les erreurs judiciaires, plaidant en faveur de Jean Deveaux jusqu'à ce que son procès soit révisé, et sur certains grands problèmes de notre temps — la violence, la peine de mort, la prostitution, la marginalité — explique ainsi le goût qu'il eut toujours pour l'histoire : « *J'avais envie de retrouver mes racines, de connaître mon peuple et de savoir d'où je venais au sens le plus large.* » (1)

On peut affirmer que la collection « La vie privée des hommes » possède, en gros, des objectifs identiques et que son dessein pédagogique consiste moins à illustrer les grandes figures de l'Histoire, ces « pères mythiques », ainsi que le déclarent Claude Billard et Pierre Guibbert (2), qu'à gratter les fallacieuses imageries d'Épinal pour faire réapparaître une réalité oblitérée. Réalité complexe et peu facile à atteindre au demeurant puisqu'elle est constituée par la trame menue de toutes les existences abolies d'une civilisation à une époque donnée. Complexe également, parce que les volumes prévus dans cette collection sont destinés à des jeunes et que, si chacun d'eux se révèle l'indispensable terrain nourricier au manuel de la classe, c'est justement dans la mesure où il s'en écarte et découvre une autre vie : non celle des rois, des guerres, des alliances,

des traités, mais celle du peuple, de ses travaux, de ses misères et de ses espoirs.

On peut donc affirmer que cette entreprise était indispensable et essentielle. Elle se trouve conduite par l'homme le plus compétent en la matière et réalisée avec les moyens les plus adéquats. Agrégé d'histoire, professeur à Paris IV, Pierre Miquel est, non seulement un historien de la nouvelle génération, non seulement un auteur d'ouvrages et un producteur d'émissions, mais encore et surtout un psychopédagogue sachant s'adresser aux adolescents et leur transmettre, grâce au recours permanent à une image qui complète le propos sans le déformer, une multitude de faits qu'aucun ouvrage purement scolaire ne prend en compte. Ceci provient du fait que les manuels ne sont généralement que le fruit de compilations, tandis que les albums de Pierre Miquel font table rase des généralités pour susciter l'intérêt des jeunes en leur présentant le peuple de la France et de l'Europe d'antan, ses mœurs, ses travaux et ses distractions, ses croyances et ses modes, etc. Le tout ne se confine pas dans l'illusoire optique « nationale », mais envisage l'Europe entière. Des illustrations — remplacent les longues descriptions écrites. Comme dans un journal moderne, chaque album contient des « encadrés » où sont

rassemblés les faits bruts : par exemple, pour le XIV^e siècle, on peut connaître ainsi d'un coup d'œil la nature des examens universitaires en France ; les principales monnaies en usage, les chiffres de la population et les grandes familles d'Europe, etc. Enfin, on trouve en supplément quelques pages dues à Paul-Henry Plantain sur « Les animaux de ce temps-là ».

Les trois premiers albums déjà parus (3) révèlent bien les intentions de l'auteur : reconstituer le plus justement possible, par le texte et l'image, la vie journalière des peuples : agriculteurs, marchands, soldats... depuis la plus lointaine antiquité jusqu'à la période contemporaine, en éveillant l'intérêt des jeunes et en leur faisant grâce de tout l'appareil rebutant de l'histoire purement mémorielle.

C'est en partant du concret quotidien que Pierre Miquel nous invite à une incursion dans le temps passé. On ne peut qu'être favorable à cette initiation de façon très ouverte, très élargie : l'Europe, ici, se substitue au cadre étroit d'une France d'ailleurs fictive ; le document prend le relais du « manuel » ; les travaux pluridisciplinaires menés par la classe remplacent la leçon rigide conduite par le maître. (4)

Ainsi comprise, l'Histoire ne peut manquer d'être un terrain privilégié pour l'épanouissement intellectuel de l'enfant, pour l'éveil de sa curiosité, de sa réflexion et de sa compréhension.

Pierre Ferran

(1) Robert Boyer, **La justice dans la balance**. Propos recueillis par Pierre Jeancard et Jean-Luc Tournier. Présentation de Bernard Clavel. Denoël, coll. « Coudées franches », 192 p., 36 F.

(2) Claude Billard et Pierre Guibbert, **Histoire mythologique des Français**. Gallilée, coll. « Coup pour coup ». Cf. **l'éducation** n° 292.

(3) **Au temps des chevaliers et des châteaux-forts** (1250-1350) - **Au temps des grandes découvertes** (1450-1550) - **Au temps des premiers chemins de fer** (vers 1850). Lib. Hachette. Chaque album : 72 p., ill., 29 F.

(4) Cf. « Les activités d'éveil à dominante historique », par G. Dorel-Ferré, in **L'école et la vie**, numéro spécial, mai 1976.

L'école et la nation

168, Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tél. 277.35.22

N° 265 - NOVEMBRE 1976 - 68 p. - 8.- frs

● PEDAGOGIE ● DELINQUANCE JUVENILE ET
EDUCATION SURVEILLEE ● COMMUNISTES
ET CHRETIENS

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

vers une renaissance de la presse littéraire ?

ON CROYAIT la presse littéraire condamnée : en 1970, *Le Figaro littéraire* cesse de paraître ; en 1972, *Les Lettres françaises* stoppent leur publication. Tout semblait perdu lorsqu'à l'automne 1975 le processus fatal est arrêté : Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, reprend *Les Nouvelles littéraires* au bord du gouffre et Jean-Louis Servan-Schreiber lance *Lire*, auquel nous consacrerons une prochaine chronique.

Aujourd'hui, la presse littéraire se compose de quatre titres : un hebdomadaire, *Les Nouvelles littéraires*, un bimensuel, *La Quinzaine littéraire* et deux mensuels, *Le Magazine littéraire* et *Lire*. A côté de cette presse de style journalistique, il ne faut pas oublier une myriade de revues qui vivent plus ou moins bien : *Critique*, *Les Cahiers du chemin*, *La NRF*, *Tel quel...* Toutefois, entre ces publications et la presse littéraire, l'opposition est fondamentale : les premières s'attachent à publier des créations d'auteurs alors que la seconde tente d'informer les lecteurs.

Doyen des journaux littéraires, *Les Nouvelles littéraires* ont connu des fortunes diverses. Fondées en 1922 par Frédéric Lefèvre, *Les Nouvelles* n'ont survécu que grâce à l'appui constant de la librairie Larousse jusqu'en 1971. A cette époque, l'hebdomadaire n'est plus acheté que par 20 000 personnes. Refusant de supporter le déficit croissant des *Nouvelles*, la librairie Larousse cède le titre à un industriel fondateur du Sicob, René Minguet. Pendant quatre ans, celui-ci se bat pour maintenir le flambeau. Il développe la diffusion du journal à l'étranger mais il ne parvient pas à arrêter l'hémorragie en France. En septembre 1975, il renonce à poursuivre la coûteuse

aventure. C'est alors que Philippe Tesson relance le journal. Ancien rédacteur en chef de *Combat*, directeur-fondateur du *Quotidien de Paris*, ce polémiste réputé a toujours manifesté un grand intérêt pour la culture : cet éditorialiste politique est aussi le critique dramatique du *Canard enchaîné*. En reprenant *Les Nouvelles*, il transforme le journal en un véritable hebdomadaire de l'actualité culturelle. C'est pourquoi il crée une nouvelle rubrique « Le semainier » dont le but est de fournir aux lecteurs une information directement utile. Autre création, un dossier hebdomadaire dont l'animation est confiée à une personnalité extérieure au journal. Malgré ces innovations, *Les Nouvelles littéraires* ne sont pas parvenues à retrouver leur lustre d'antan et l'équilibre financier de la publication est loin d'être assuré.

Même vulnérabilité économique pour *La Quinzaine littéraire*. Avec à peine 20 000 acheteurs, le journal lancé par Maurice Nadaud le 15 mars 1966 ne peut survivre sans de fréquents appels à la générosité de ses lecteurs. Pourtant, les collaborations apportées à la revue sont, la plupart du temps, bénévoles. A son origine, *La Quinzaine* se posait comme une publication très ambitieuse : elle se voulait l'équivalent français de la *New York Review of Books*, bimensuel lancé en 1963 et diffusant en 1976 à 90 000 exemplaires. Si la réussite commerciale de *La Quinzaine* est discutable, son prestige intellectuel est incontestable. Cette publication a beaucoup œuvré pour la vulgarisation des sciences humaines : naguère tribune des « structuralistes », elle se fait désormais le chantre des « nouveaux philosophes » : Jean-Marie Benoist, Jean-

Paul Dollé, Bernard-Henri Lévy, Philippe Némou...

Moins à l'affût de l'avant-garde, *Le Magazine littéraire* a été fondé, en novembre 1966, par deux journalistes, François Bott et Guy Sitbon. Aujourd'hui, ce mensuel est animé par Jean-Jacques Brochier et dirigé par Jean-Claude Fasquelle, l'un des directeurs des éditions Grasset. *Le Magazine* doit son succès — 45 000 exemplaires vendus chaque mois — à ses dossiers : Sartre, Camus, Céline, Thomas Mann, Heidegger, Malraux... Près des trois quarts des lecteurs du *Magazine* sont des universitaires.

Toutefois, pour aucune de ces publications, la partie n'est définitivement gagnée : les annonceurs boudent toujours ces supports spécialisés à l'audience restreinte. L'édition, dont le chiffre d'affaires total s'est limité en 1975 à 3,5 milliards de francs, n'a jamais consacré de gros budgets à la publicité. Et surtout, beaucoup de lecteurs s'estiment suffisamment informés en ne lisant que les pages littéraires des grands journaux. Comme le note Marc Pellerin dans son étude sur la presse littéraire, « *La place que les hebdomadaires du lundi accordent aux critiques et extraits de livres atteint près de 20 % de la surface rédactionnelle au Nouvel Observateur, 18 % à L'Express et 15 % au Point.* » (*Presse Actualité*, décembre 1975). De surcroît, trois quotidiens nationaux, *Le Figaro*, *La Croix* et *Le Monde*, offrent à leurs lecteurs, chaque semaine, un supplément littéraire fort documenté. Quelle redoutable concurrence pour la presse uniquement culturelle !

Jean C. Texier

conférences

■ **L'Institut océanographique organise un cycle de conférences** le samedi à 21 heures au grand amphithéâtre de l'Institut, 195, rue Saint-Jacques, Paris 5^e. Voici le calendrier du premier trimestre de cette année scolaire : 20 novembre, **Forages profonds du Glomar Challenger — Age des océans**, par Roland Schlich, maître de recherche au CNRS ; 27 novembre, **Le nouveau génie maritime pétrolier**, par Pierre Willm, ingénieur général de l'armement ; 4 décembre, **Les parades nuptiales des animaux marins**, par Maurice Fontaine, président de l'Académie des sciences, directeur de l'Institut océanographique ; 11 décembre, **Participation des pêcheurs sportifs aux programmes de sauvegarde des grands poissons pélagiques**, par Pierre Clostermann, représentant européen de l'International Game Fish Association ; 18 décembre, **Vingt-quatre heures de rythmes biologiques dans le monde marin**, par Hubert Ceccaldi, directeur de laboratoire à l'École pratique des hautes études. Ces conférences sont illustrées de projections fixes ou de films.

stages

■ **Formation à la vidéo.** Le studio mobile (Vidéo bus) de la région parisienne organise deux stages fin novembre et début décembre : **La vidéo légère**, du 22 au 27 novembre à la MJC Charles-Vildrac de Créteil. Objectifs : la vidéo légère, comment s'en servir ? les pièges à éviter les rudiments techniques à connaître ; apprentissage du son et de l'image ; le montage. Frais de participation : 300 F. **La vidéo au service de l'expression graphique** : dessin animé, découpage, trucs, etc. (exercices avec les caméras banc-titre, la régie), les 4 et 5 décembre et les 11 et 12 décembre du Club des jeunes de Sucy-en-Brie. Frais de participation : 350 F. Renseignements : Studio mobile vidéo, 8, villa du Parc Montsouris, 75014 Paris. Tél. : 589-55-69, poste 38.

table ronde

■ **Le parti socialiste et les universités.** Dans le cadre d'une journée d'étude sur les universités, le parti socialiste organise une table ronde dans l'après-midi du mardi 23 novembre à l'Assem-

blée nationale (salle du troisième sous-sol). Y seront discutés quatre rapports préparés par la délégation nationale à l'Éducation nationale, sous la direction de Louis Mexandeau et Roger Quilliot : **L'accès à l'Université et sa démocratisation, La recherche universitaire, Les formations professionnelles et l'unité de l'enseignement supérieur, La crise de l'institution universitaire et ses aspects politiques.** A cette occasion, François Mitterrand s'adressera aux personnalités représentatives du monde universitaire qui sont invitées à cette table ronde. Inscriptions et retrait de cartes d'invitation : Louis Mexandeau, bureau 3703, Assemblée nationale, 75007 Paris. Tél. : 260-60-00, poste 3703.

festival

■ **Festival du film scientifique** à Toulouse du 7 au 10 décembre. Cette manifestation s'adresse aux animateurs des secteurs de la recherche fondamentale et appliquée, mais aussi aux publics scolaires et au grand public. Au-delà d'une compétition ponctuée par une remise de prix, le Festival du film scientifique est un lieu d'accueil pour ceux qui souhaitent apporter des témoignages concrets quant à l'utilisation du support film dans les activités de recherche et bénéficier d'une confrontation avec d'autres réalisations ou s'informer des possibilités que pourrait leur offrir ce support dans l'engagement ou la poursuite de leurs travaux. Pour tous renseignements : Rectorat de l'Académie de Toulouse - service des relations publiques, impasse Saint-Jacques, 31073 Toulouse Cedex.

vacances

■ **Comment passer les vacances de Noël en 1976 ?** Sur ce thème, le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse), organise une exposition dans son hall d'accueil, jusqu'au 27 novembre. Trois thèmes se succéderont : Noël en France ; Noël au soleil ; Noël à Paris. Les jeunes pourront y trouver toutes les informations concernant séjours de ski et séjours linguistiques. Ceux qui devront rester à Paris ne seront pas oubliés : ateliers aéronautiques, stages de clown ou de musique, etc., leur seront proposés. Le public pourra en outre obtenir les listes, éditées par le CIDJ, regroupant les adresses des associations non représen-

tées. Renseignements : CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris. Tél. : 566-40-20.

■ **Automne blanc.** L'UCPA ouvre, dès novembre, certains centres de ski pour accueillir les jeunes de 18 à 35 ans pour sept ou quatorze jours. Ces séjours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux skieurs initiés. Les prix pour sept jours varient de 300 à 510 F selon les stations, tout compris (transfert en car de la gare d'arrivée au chalet, pension complète, prêt du matériel, enseignement du ski par groupes de huit à douze personnes encadrés par moniteurs qualifiés, assurance). Pour tous renseignements : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.

notez aussi

■ **L'Assemblée générale de l'Association des anciens stagiaires du centre audiovisuel de l'École normale supérieure de Saint-Cloud** s'est déroulée le samedi 6 novembre à Saint-Cloud. Les anciens stagiaires qui n'auraient pas été convoqués sont priés de se mettre en rapport avec Marie-France de Margerie, Centre audiovisuel, École normale supérieure, 92211 Saint-Cloud.

■ **Secondes Assises départementales de l'enfance**, organisées par la Fédération laïque des Francs et Franches-Camarades. Cette manifestation se déroulera du 22 au 27 novembre à la Maison pour tous (Elancourt) dans la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines. Au cours de ces Assises :

● une semaine d'animation enfance : exposition (jouets, livres, mobilier pour le jeu), débats (l'enfant et le jouet), animation, etc., du 22 au 26 ;

● une foire aux témoignages, le samedi 27, de 13 h 30 à 18 h 30, suivie d'un débat avec les élus et les participants. Ces témoignages (vidéogrammes, films, montages, expositions, etc.) entendent montrer la réalité locale et départementale en ce qui concerne l'enfance.

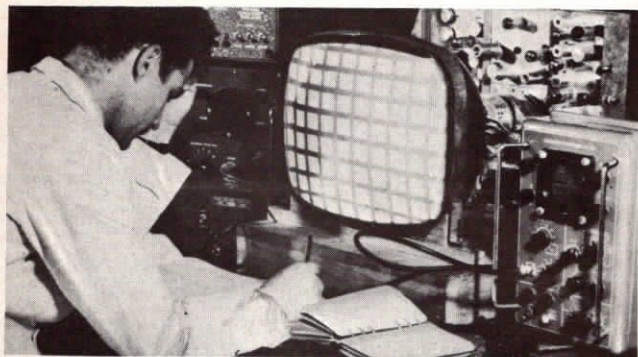
Pour tous renseignements : Association départementale FFC - Yvelines, 45, av. des États-Unis, 78011 Versailles.

AVEZ-VOUS BIEN NOTE ?

SAMEDI 20 NOVEMBRE, dès 9 h 30 **assemblée générale de « l'éducation »** salle de réunions, Banque populaire 113, avenue de Wagram - Paris, 17^e

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 621 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

Aujourd'hui, les plus grands classiques se glissent dans la poche.

GF Garnier - Flammarion.

D'Aristophane à Verlaine et
de Balzac à Xénophon.

Avec 283 titres d'œuvres classiques, GF Garnier-Flammarion est devenue la collection de poche la plus complète pour les enseignants, les élèves et les étudiants.

Un texte intégral
placé dans son univers.

Une chronologie, une préface, une bibliographie, des notes et des archives de l'œuvre accompagnent chaque ouvrage GF Garnier-Flammarion.

Le texte est ainsi replacé dans son univers littéraire et historique.

Un format pratique
au meilleur prix.

GF Garnier-Flammarion: de réels instruments de travail et de référence, à des prix de volumes de poche accessibles à tous.

5,50 F le volume simple -
8 F le volume double.
10 F le volume triple -
12 F le volume quadruple.

GF GARNIER - FLAMMARION

une collection de poche avec
les commentaires et la qualité en plus.

Catalogue complet sur demande.
GARNIER - 19 rue des Plantes - 14e.
FLAMMARION - 26 rue Racine - 6e.

les jours se suivent...

LUNDI. Le ministre de l'Agriculture a reconnu, au cours du débat sur son budget, à l'Assemblée nationale, les « ombres qui subsistent et notamment les difficultés de l'enseignement agricole tant public que privé ». Ses crédits, qui ne représentent en effet que 7,5 % de l'ensemble de ce budget, n'ont eux-mêmes augmenté que de 8,5 % (ou 9,4) contre 13,7 pour la majoration du budget général de l'Etat. Une petite rallonge a été votée. Suffira-t-elle pour empêcher le naufrage de cet enseignement ?

MARDI. Les quelque sept cent mille élèves étrangers de l'enseignement public français représentaient en 1974-1975, pour le premier degré, 9,6 % des effectifs du préscolaire, 7,3 de ceux de l'élémentaire... et 34,2 de l'enseignement spécial ; pour le second degré, 4,7 % dans le premier cycle, 1,9 dans le second, 7,2 dans le technique court et 3,6 dans les classes spéciales.

MERCREDI. Dans une réponse à une question écrite d'un député, le secrétaire d'Etat à la Culture confirme qu'au cours de la « Fête » de cet été, « le jardin des Tuileries a subi de graves déprédations » et ne sera remis en état qu'au printemps prochain. Il est précisé qu'« à l'avenir... il n'est pas souhaitable de chercher à introduire des moyens extérieurs d'animation dans les grands espaces parisiens qui sont des lieux d'harmonie, de détente et de jeu, et dont l'utilisation à d'autres fins ne saurait être que brève et exceptionnelle ». Merci pour les arbres et les enfants !

JEUDI. Dans le cadre de l'accord salarial pour la Fonction publique signé en 1976 par la Fédération de l'Education nationale, un important contentieux subsiste. Malgré ses engagements, en particulier, le gouvernement n'a toujours pas examiné la possibilité d'établir un projet de loi accordant aux femmes fonctionnaires ayant élevé un ou deux enfants une pension à jouissance immédiate un ou deux ans avant l'âge normal. Faute de suite à cette promesse, et à plusieurs autres, la FEN estime que la poursuite de discussions dans la Fonction publique serait gravement compromise.

VENDREDI. Combien subsiste-t-il de maîtres auxiliaires ? Selon les statistiques du ministère, l'enseignement secondaire en utilisait 46 922 l'année dernière, dont 1 765, soit 3,74 % n'ont pas retrouvé de poste à cette rentrée scolaire. Le SNES conteste ces chiffres et évalue le nombre des auxiliaires mis au chômage total à la dernière rentrée à au moins 3 000. Il ajoute qu'à la cadence actuellement prévue (3 250 pour cette année) il faudra plus de quatorze ans pour titulariser l'ensemble des MA.

SAMEDI. Ouverture de classes d'écoles maternelles au seuil de 35 élèves inscrits (circulaire du 14 mai 1976) ou de 35 présents (circulaire du 25 octobre) ? Le SNI, qui s'était ému de ce « recul », a décidé de lancer une grande campagne auprès de l'opinion publique et des parlementaires pour obtenir que le ministre respecte les engagements pris par lui le 14 mai, et ne ruine pas ainsi les longues négociations qui avaient abouti à un accord en vue de desserrer définitivement les effectifs des maternelles dans une période de quatre ans. Ce que l'on avait appelé la « guerre des maternelles », et qui n'avait heureusement pas éclaté, va-t-elle se rallumer dans les semaines à venir ?

Pierre-Bernard Marquet

pour



PRES DE cinq cents personnes réunies pendant deux jours à l'appel du SNI-PEGC se sont interrogées sur les finalités de l'éducation ; militants syndicaux d'une part, représentants d'organisations proches du SNI (FEN, Ligue de l'enseignement, Fédération Cornec, Fédération des délégués départementaux, CEMEA...) et de partis politiques de gauche d'autre part, « experts » français et étrangers enfin ont ainsi pu apporter dans les débats ce que l'un de ces derniers appelle leur « forme propre de logique » et confronter leurs points de vue et leurs analyses dans ce colloque. Le fait que celui-ci ait été organisé par le SNI lui donne toute sa dimension.

Pour Guy Georges, en effet, après les réflexions internes qui avaient amené le SNI à définir les thèses de l'école fondamentale, il était nécessaire d'aborder une autre réflexion, « celle des responsabilités réciproques des individus et de la société dans laquelle ils vivent ou ils vivront, travaillent ou travailleront ». Réflexion à long terme, et qui n'a évidemment pas pris fin avec les rapports des quatre commissions de travail (emploi

une meilleure éducation



« L'école fondamentale s'appuie sur les enfants ; elle doit les aider à s'épanouir dans la diversité de leurs aptitudes jusqu'au moment de leur première orientation. »

Telle est la thèse bien connue du SNI-PEGC.

Un récent colloque international organisé par lui a réuni militants syndicaux et experts de divers pays sous la présidence de Henri Janne (sur notre photo entre Guy Georges et Michel Gevrey) pour approfondir et prolonger la réflexion en s'interrogeant sur « les finalités de l'éducation » et ainsi donner son plein sens à l'école fondamentale en la situant par rapport à ce qui doit lui faire suite dans un système éducatif qui reste à bâtir.

et formation, égalité des chances, système d'enseignement, permanence de l'éducation) et avec la synthèse générale présentée par Henri Janne, ancien ministre de l'Education nationale et de la Culture de Belgique, actuellement président du Comité d'experts pour l'éducation des adultes du Conseil de l'Europe, qui présidait le colloque.

Tous les adhérents du SNI-PEGC seront informés de la teneur de ces débats, en discuteront, réfléchiront par rapport à cet apport extérieur qu'ils constituent, et il appartiendra au prochain congrès du syndicat de tenir compte de cette discussion et de cette réflexion collective, en particulier pour nourrir sa motion d'orientation.

C'est dans la synthèse finale, sans doute, qu'a été le plus nettement explicitée la raison essentielle et profonde du thème choisi. Dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui, à la différence de ce qui se passait dans les sociétés traditionnelles, la correspondance ne va plus, ne doit plus aller de soi entre le sous-système social, complexe et changeant, et le

sous-système éducatif, lui aussi très diversifié, qui a remplacé l'apprentissage (auprès du père ou du petit patron) pour les futurs producteurs, ou le préceptorat puis le collège pour l'élite. On ne peut plus se nourrir de l'illusion simpliste qu'il peut y avoir une adéquation parfaite entre les deux systèmes.

Sans doute, afin de la réaliser, certains Etats ont mis au point avec beaucoup de rigueur et de persévérance une double planification, du développement socio-économique et de l'éducation. Jan Szczepanski, vice-président de l'Académie polonaise des sciences, a défini dans le détail les principes qui, dans l'Europe de l'Est, présidaient à celle-ci. Elle permet indiscutablement une meilleure rencontre entre éducation et emploi, mais Jan Szczepanski reconnaissait lui-même : « *Pourtant les sociologues soulignent que les plans ne peuvent pas prévoir toutes les situations sociales et personnelles des travailleurs, qu'il est impossible de prévoir exactement quand et où paraîtront des tensions et des récessions provoquant des changements, parfois*

radicaux, des plans ; que les changements technologiques peuvent survenir plus vite que leur prévision, que l'éducation n'a pas seulement une fonction de service par rapport au développement socio-économique, mais possède aussi des fonctions culturelles importantes et influence le développement de la personnalité et l'auto-réalisation de chaque individu. »

Cette double perspective de l'éducation implique donc, de toute évidence, comme le rappelait Guy Georges, qu'il faut se demander si l'on peut concilier « *deux démarches apparemment contraire, celle qui naît des besoins individuels des hommes, celle qui relève des besoins de la collectivité* ». Et conséquemment, comment « *assurer la réussite de tous* ». Ainsi se trouve posé le difficile problème de l'égalité des chances. Encore faut-il préciser les différentes notions que recouvre cette formule : égalité d'accès à l'enseignement (par des aides financières), égalité des chances réelles (par une réforme des structures et des méthodes), égalité de réussite (qui demande une prise en compte des problèmes

personnels et une action sur l'environnement).

Mais s'il ne peut être trouvé de solution globale, on peut au moins progresser, surtout si on ne sépare pas ce problème de celui de la « sélection », qui se fait tôt ou tard dans la vie. L'essentiel est qu'elle ne soit pas un acte négatif qui, dans l'enseignement, consiste essentiellement à voir et à dire ce que l'élève ne sait pas, mais un acte positif qui définit au contraire ce qu'il peut faire, après un échec. Cette orientation s'intègre alors dans l'acte pédagogique lui-même, et cherche le meilleur point où l'élève peut être situé. Cela suppose non seulement des actions générales, pour des catégories étendues d'un groupe d'âge, mais aussi des actions sélectives, pour des individus ou des catégories restreintes, mais sans critères discriminatoires, et donc une éducation qui ne s'adresse pas seulement à l'intelligence, mais favorise aussi la sensibilité, la curiosité, la créativité... Ainsi peut-on avancer vers une égalité de tous en possibilités d'accomplissement personnel, dans l'éducation et dans la société, à une égalité potentielle de réalisation, dont le corollaire est le refus de préparer seulement l'homme à un travail déterminé.

Il est clair que dans cette perspective l'éducation permanente peut en particulier jouer un rôle déterminant, à condition qu'elle n'aboutisse pas, comme on le voit trop souvent aujourd'hui, à un accroissement des inégalités. Bertrand Schwartz faisait ainsi remarquer qu'en 1974 environ 10 % des ouvriers ont été formés, contre 30 % des contremaîtres et 80 % des ingénieurs. C'est d'autant plus grave que « *la reconversion frappe de plus en plus les ouvriers non qualifiés, et ce de manière irréversible* ». A une conception utilitaire — qui ne profite même pas à ceux qui en ont le plus besoin — de l'éducation permanente, doit s'en substituer une autre, qui suppose qu'au lieu de proposer des programmes préfabriqués, elle réponde aux problèmes réels que se posent les adultes, dans la situation précise qui est la leur.

ils ont dit au cours de ce colloque

En raison de la tendance dans les pays industrialisés à prolonger la scolarité et à éliminer les voies de garage, un nombre croissant de filières doivent au moins remplir deux fonctions qui, jusqu'à présent, tendaient à être tenues séparées l'une de l'autre : d'une part, il faut préparer des étudiants — qui délaissent un enseignement traditionnel, au moins provisoirement — à assumer des rôles divers dans la société, en particulier dans le monde de l'emploi ; d'autre part, on a besoin que des étudiants soient formés et le plus souvent sélectionnés pour le niveau supérieur d'enseignement. Dans la plupart des cas, il en résulte que c'est la deuxième fonction qui a un rôle prépondérant, si bien que l'établissement des programmes et des répartitions est actuellement axé sur les exigences de ceux qui désirent passer au niveau supérieur, même si pour un nombre considérable d'étudiants — quelquefois la majorité — la scolarité se termine là. Cette forte tendance de mutation vers le supérieur, qui caractérise un nombre croissant de filières du secondaire, a pour résultat d'entraîner leur dépendance toujours croissante à ce niveau supérieur qui détient le pouvoir de fixer les conditions et les réglementations en vue du passage.

Dorotea Furth

spécialiste des problèmes de l'enseignement supérieur à l'OCDE

Il est absurde de vouloir brancher les tuyaux de l'éducation sur les tuyaux de la vie professionnelle.

Jacques Delors

La nécessité d'obtenir des chances égales n'a de sens qu'en relation avec la diminution des inégalités sociales, économiques et culturelles existantes. Dans ce processus fondamental de changement, l'école a des possibilités limitées. Malgré tout, il est justifié de faire entrer l'école dans ce développement d'ensemble à cause de l'interaction dialectique entre l'école et la société. L'outil principal de l'école est représenté par les stratégies compensatrices prises au sens large. De ce point de vue, il est utile de faire une distinction entre les méthodes universelles ou « partiellement » universelles et les méthodes sélectives, en donnant la préférence, aux premières parce qu'elles agissent sans avoir trop d'effets secondaires indésirables et parce qu'elles encouragent les idéaux de l'égalité sociale, de la solidarité humaine et de la dignité de l'individu. Cependant, même les stratégies sélectives peuvent être utiles et efficaces, mais il faut tenir compte de leurs effets secondaires et trouver le moyen, sinon de les éviter, du moins de les atténuer.

Zczuca Ferge

de l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de Hongrie

En 1976, le tiers des chômeurs des neuf pays de la Communauté européenne, soit plus de quatre millions et demi, est constitué de jeunes entre quinze et vingt-cinq ans. ... [Ils] sont ceux dont les connaissances scolaires sont les plus médiocres au terme de la scolarité obligatoire, et qui quittent l'école mal armés pour la vie professionnelle et peu préparés à affronter le marché de l'emploi en changement constant. Ils n'ont, en général, aucun examen de fin d'étude. Ils étaient souvent des « absentéistes » ou même des « exclus » de l'école et beaucoup d'entre eux manquent de motivations tant pour l'étude que pour le travail.

Hywel G. Jones

chef de la division pour l'éducation, la coordination de la formation professionnelle de la jeunesse à la Commission européenne de Bruxelles

La décision qui permettra réellement aux individus d'apprendre leur vie durant, en faisant alterner l'étude et le travail, est lourde de conséquence sur le plan de l'évolution sociale. [...] L'éducation récurrente n'est pas un instrument social neutre, mais c'est en exposant clairement les risques qu'elle comporte qu'elle a le plus de chance d'atteindre son objectif, c'est-à-dire une répartition à la fois plus équitable et plus efficace des chances d'accès à l'enseignement.

Jarl Bengtsson

de la faculté des sciences sociales de l'université de Göteborg (Suède)

Elle les rendra capables ainsi « d'être acteurs de leur vie professionnelle et sociale », d'être producteurs de leur société et non pas le seul produit de cette société, de se produire eux-mêmes, donc, au vrai sens du terme, d'être des adultes.

Les nouvelles finalités de l'éducation, conçue comme un ensemble harmonieux et, en fait, continuée tout au long de la vie, impliquent au départ une remise en question des structures de l'enseignement. Parmi les propositions présentées au cours du colloque, on peut, entre autres, retenir celles de Pierre van Bergen, directeur général au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture de Belgique : « *L'enseignement préscolaire doit être considéré comme une partie normale du système d'enseignement* », et combattre ainsi les inégalités et les handicaps d'origine ; « *L'enseignement primaire (six à onze ou douze ans) doit s'organiser pour engager ses élèves dans des activités aussi diverses que possible* » et être ainsi « *un milieu enrichissant qui ouvre à la vie* » ; L'enseignement secondaire doit être « *une école intégrée où les activités seront largement communes, durant les deux ou trois premières années, afin de poursuivre l'effort de formation générale en faveur de tous les élèves et d'éviter les spécialisations prématurées* ».

Pour ouvrir la voie à l'autonomie, l'école élémentaire doit faire une grande place « *au travail indépendant et au travail en groupe, à partir de « situations » concrètes et significatives pour les élèves* », et l'enseignement secondaire « *s'organiser pour offrir des possibilités de choix et d'orientation progressive par un système souple d'options qui se précisent peu à peu afin d'exercer l'élève à faire des choix, à prendre des responsabilités, à se déterminer* ». Par ailleurs les structures « *doivent faire une place « à part entière » aux activités techniques et artistiques et, par le jeu des options, permettre des combinaisons fort souples de formation* ». L'école doit également, dans son activité pédagogique et son organisation, être basée « *sur des struc-*

tures de participation qui permettent aux élèves de vivre à l'école un style de vie démocratique » et de se former ainsi à leur rôle de citoyens. L'école doit enfin rendre possible l'éducation permanente, qui n'apparaîtra plus en fait comme seulement un « grand rattrapage » ou une « nouvelle chance », mais comme la suite de l'éducation initiale.

Définir les finalités de l'éducation, vouloir bâtir une école nouvelle mieux en accord avec celles-ci, il ne pouvait échapper aux participants du colloque que ce n'étaient pas des problèmes académiques, qui pouvaient se traiter en tant que tels et sans référence à des problèmes plus vastes, ceux de la société tout entière dont le système éducatif n'est qu'un des éléments.

Toute « solution scolaire » est liée à des solutions sociales, à un choix de société. Elle ne peut aboutir qu'avec une volonté de profondes transformations de celle-ci. Et les participants du colloque en étaient bien conscients, comme Guy Georges lui-même, qui pouvait déclarer que ce colloque était bien un colloque politique, dans la mesure où il participait à la recherche d'une réponse globale aux enjeux politiques de la vie française. La contribution que ses travaux ont apporté à cette recherche n'est pas mince. L'espoir du SNI-PEGC est qu'elle sera prise en compte. Assurément elle le mérite.

Pierre-Bernard Marquet

à nos lecteurs

Notre prochain numéro paraîtra le jeudi 2 décembre 1976.

Numéro spécial double, il sera consacré au thème « L'école dans la cité » : Quel rôle peut jouer l'école dans la collectivité locale où elle est implantée ? Quels services cette dernière peut attendre de ses écoles ?

ESF

METHODE JEANNOT

Une pédagogie corporelle qui permet aux enfants de vivre dans le temps et dans l'espace l'organisation de la langue écrite.

Manuel 1 : FACE A ... L'ECRITURE

7 mouvements et 7 codages soutiennent le déchiffrement des tracés fondamentaux de l'écriture regroupés en 2 images-clés : le jet d'eau et le chien. Des exercices corporels orientés effectués au sol, puis sur le tableau et le papier installent la précision graphique avant l'apprentissage de l'écriture orthographiée.

30 F

Manuel 2 : FACE A ... LA LECTURE ET A L'ORTHOGRAPHE

Par des exercices de lecture mimée, l'enfant reconnaît la lettre, la syllabe, puis le mot en une approche corporelle associée à un codage. Puis il apprend à lire, écrire, orthographier ce qu'il a vécu corporellement.

32 F

Documentation complète sur demande.

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète - 75017 Paris

des chiffres et des mots

L'ASSEMBLEE NATIONALE vient d'adopter le budget 1977 du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, au Sports et aux Loisirs. Un budget pourtant assez médiocre, qui ne progresse que de 10,4 %. Le titulaire de ce portefeuille, Jean-Pierre Soisson, en est convenu. « Le projet de budget de 1977 s'inscrit dans le cadre de l'effort de redressement entrepris par le gouvernement. Il n'est pas celui dont pourrait rêver un nouveau secrétaire d'Etat, mais il est celui que la nation, dans une période difficile, peut consacrer à la jeunesse et aux sports. » Jean-Pierre Soisson a ensuite rappelé les grandes lignes de sa politique : « Dans une nation démocratique, il ne saurait y avoir d'encadrement au service d'une idéologie. Dans une société libérale, il ne saurait y avoir d'action autoritaire. Il n'y a pas et il n'y aura pas en France de jeunesse d'Etat, de sport d'Etat. »

Pour Michel Sainte-Marie, du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, le budget de la Jeunesse et des Sports est un « budget de faillite » : « Ce que propose le gouvernement, a-t-il déclaré au cours

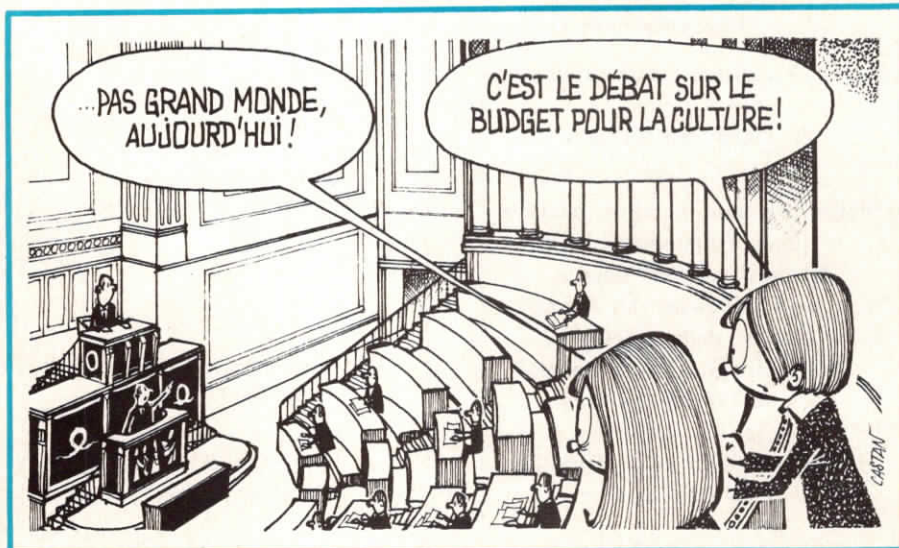
des débats, n'est finalement que le reflet fidèle d'une politique à l'image de la société qu'il nous offre : glorification du sport d'élite jouissant d'un privilège outrancier, isolant le sportif dans un ghetto moral et social ; [...] absence de structures nécessaires et efficaces ; [...] inexistence d'une politique sportive touchant l'ensemble du pays ; abus de slogans, tel « le sport pour tous »... »

Alain Mayoud, député républicain indépendant, a ensuite pris la parole, déclarant notamment : « L'échec relatif actuel du sport à l'école, et c'est une vérité qu'il faut dire, se traduit également par un certain échec relatif du sport tout court : un Français seulement sur dix pratique le sport régulièrement, mais la moitié de ceux qui le pratiquent ont moins de dix-huit ans. Ainsi, les adultes ne peuvent pas ou n'ont pas la volonté de pratiquer plus souvent le sport. Un effort important doit donc être entrepris tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. » Et de poser la question à Jean-Pierre Soisson : « Comment espérez-vous, monsieur le secrétaire d'Etat, attein-

dre cet objectif (5 000 créations de postes d'EPS prévues par le VII^e Plan) avec la portion congrue que la rue de Rivoli réserve depuis si longtemps à la jeunesse et aux sports ? »

Deux jours plus tard, le 5 novembre, l'hémicycle était peu garni. On y débattait du budget accordé au secrétariat d'Etat à la Culture. Ce budget, lui aussi très faible et dénoncé à grands cris comme « insuffisant » par les organisations concernées, a été défendu par Françoise Giroud : « Je ne tenterai pas de dissimuler, a déclaré le secrétaire d'Etat, que le budget soumis à votre appréciation accuse un déséquilibre entre les crédits accordés aux institutions parisiennes et ceux dont bénéficie le reste de la France. Bien que nos moyens d'action en province aient été multipliés par dix en quinze ans, la capitale bénéficie de 49 % des crédits de fonctionnement de la culture. Faut-il pour autant mutiler Paris et lui couper les ailes?... » Françoise Giroud s'est également inquiétée de l'importance prise par la télévision dans la vie des Français, au détriment, semble-t-il, des autres activités culturelles : « Depuis que le théâtre est accessible à domicile, interprété par les meilleurs professionnels, plus de 20 millions de personnes s'y intéressent. Il emplit les soirées mais il vide les salles que fréquentent seulement 12 % des Français [...]. » Même difficulté pour le cinéma : « Jamais autant de Français n'ont vu autant de films. A la télévision ! Mais le nombre des entrées dans les salles — 170 millions dans l'année — a diminué de moitié en quinze ans [...]. »

Bien que rejeté par la commission des Finances de l'Assemblée nationale, ce budget — comme tous les autres et malgré leurs défauts — a lui aussi été adopté. Comme quoi, les débats...



Catherine Guigon

*Vous ne payez que si vous êtes
satisfait sinon, retour de la marchandise
à nos frais.*

offre spéciale aux ENSEIGNANTS

BON DE COMMANDE

Pourquoi cette offre extraordinaire ?

Tout simplement pour vous faire découvrir ARTS & LOISIRS
Grâce à la vente directe, sans représentant, Arts et Loisirs
peut vendre avec une marge très réduite.

Articles à expédier à l'adresse suivante :

M.	_____
Une lettre par case	
N° et rue	_____
LOCALITÉ	_____
Bureau	_____
Distribution	_____

Commande à adresser à :

ARTS & LOISIRS, zone Industrielle
61200 ARGENTAN Tél. 16-34 67.10.00

LOISIRS ÉDUCATIFS

	Réf.	PRIX CATAL.	PRIX PROMO.
Paq. 25 fles bristol 50 x 65 col. assort.	235 P	33,71	25,64
Paq. 25 fles papier affiche 80x60 col. ass.	274 P	26,83	14,00
Roul. 100 m kraft blanc en 90 cm de large	275 P	101,09	53,66
Cassettes vierges pour magnétophone			
Lot de 10 cassettes C.60 durée 1 h 00	1172 P	113,70	30,00
Lot de 10 cassettes C.90 durée 1 h 30	1173 P	141,10	45,00
Assort. 80 roul. papier crépon 2 x 0,50 m	277 P	56,06	37,44
Papier argenté 1 face 365 x 180, les 250 f.	278 P	35,00	15,00
Papier doré 1 face 310 x 340, les 250 f.	417 P	45,00	20,00
Ciseaux 15 cm bouts pointus, ou ronds	450 P	10,11	6,50
Douz. ciseaux 10 cm bouts pointus, ronds	500 P	33,25	18,70
Bte 32 pastel gras	564 P	14,46	7,23
Bte 12 marqueurs écriture large	565 P	13,48	7,36
Pochette 12 crayons feutres assortis	594 P	8,24	4,30
Lot de 144 crayons graphites	612 P	57,88	36,00
Agrafeuse moyenne plus 1000 agrafes	615 P	19,64	12,00
Pince agrafeuse plus 1000 agrafes	925 P	26,41	17,00
Lot 10 tubes colle universelle 21 cc.	814 P	26,94	12,60
Paq. 4000 allumettes bois non souffrées	652 P	17,41	7,32
Paq. 100 éléments pinces à linge bois	602 P	10,77	7,24
Lot 10 carcasses abat-jour jupes 25 cm	504 P	39,06	26,00
Lot 10 pl. liège, ép. 3 mm 300 x 100	783 P	21,84	10,98
Lot 5 pl. liège, ép. 3 mm 500 x 500	846 P	83,20	41,60
Four à émaux n° 3 3000 w. 220 volts	905 P	588,00	411,00
Kg rotin Ø 1,5 - 2 - 2,5 - 3 - 4 - 5 mm	725 P	37,44	27,00
Lot 50 sacs poubelle contenance 90 l.	585 P	62,40	37,98
Assort. 10 coupons 20 x 45 feutrine adhés.	890 P	31,77	26,00
Liasse feutrine 10 coloris diff. 20 x 45	901 P	19,45	13,00
Assort. 10 m feutrine 300 g 90 cm de large	902 P	155,00	110,00
Sac de 8 ballons foot plastique	586 P	70,09	34,94

	Réf.	PRIX CATAL.	PRIX PROMO.
Mètre toile jute naturelle en 1, 90 m	903 P	16,06	12,00
Assort. 10 m toile jute couleurs en 1, 30 m	904 P	176,59	113,20
Kg ass. fin pelotes laine à tricoter	906 P	36,88	29,45
Rond serviette ou coquetier bois blanc	923 P	1,07	0,83
Lot 50 soucoupes céramiques biscuit.	510 P	62,00	46,50
Canevas petites mailles le m en 0,60	1075 P	9,91	3,00
Lot 100 boules cotillons Ø 30 mm blanc	927 P	13,03	9,00
Lot 500 boules cotillons 18 mm multicolores	928 P	14,85	10,00
Ruban adhésif genre scotch 66 x 19 mm	929 P	10,77	5,00
Assort. 10 albums TINTIN et MILOU	029 P	145,52	123,75
50 fles pap. dessin blanc 160 gr 50 x 65	930 P	46,50	30,00
Lot de 6 brosse à gouache n° 10	389 P	18,58	9,29
Ass. 25 fles pap. dessin demi-teinté 50 x 65	931 P	36,06	26,80
Rouleau PVC havane adhésif pour emballage encadrement, etc... 66 x 5 cm	932 P	14,98	7,49
Litre colle universelle séchage rapide	637 P	37,44	21,94
Appareil à pyrograver Mle G av. pointe n° 21	390 P	108,64	76,80
Assort. 40 pelotes laine à broder col. assort.	1068 P	38,19	14,88
Calculatrice électronique 8 chiffres	909 P	120,00	60,00
Kg Perles rocailles ass. avec 50 m fil lin, 10 fermoirs, 15 aiguilles à perles	1069 P	88,83	48,84
COLIS 96 pinceaux, série scolaire supérieure 8 dz du n° 2 au n° 16	284 P	158,25	104,83
Assort. 9 pots gouach'art pâte 500 cc col. ass.	411 P	152,54	112,32
Assort. 9 pots gouach'art poudre 500 cc	416 P	119,52	73,20
Assort. 9 pots gouach'art liquide 500 cc	459 P	122,30	88,56
Assort. 9 tubes géants 215 cc gouache L.B.	1070 P	138,14	110,51
Assort. 48 jambes bas mousse conf. fleurs	1071 P	34,94	17,47
Livre AVEC DES COLLANTS 80 pages	001 P	14,00	12,00
Assort. 15 bobines raphia synt. 50 grs	509 P	100,15	54,00

+ Cadeau Exceptionnel :

Réservé aux lecteurs de l'éducation
pour toute commande supérieure à 600 F

CONDITIONS DE VENTE : Prix toutes taxes - Commande minimum 120 F.
Port repris sur facture jusqu'à 360 F - ½ port
entre 360 et 720 F - Franco de port à partir
de 720 F.

Les commandes par téléphone sont acceptées 16.34 67.10.00 - Règlement
après réception de la facture - Lieu de facturation différent sur demande.

Livraison souhaitée pour le : _____

16 BALLONS FOOT GRATUITS

Profitez de cette offre incroyable dès aujourd'hui

cette école innombrable

les terrasses fleuries et les hublots du Musée de civilisation gallo-romaine, depuis le théâtre romain (que l'on voit en premier plan sur notre photo de couverture)



quand Lyo

UN ESCARGOT de béton géant s'est lové dans la colline de Fourvière, à Lyon. Il s'agit du Musée de la civilisation gallo-romaine, créé par l'architecte Renhard Zerfuss. Pour intégrer ce cénacle au site antique constitué par les ruines de l'amphithéâtre de l'Odéon et du temple de Cybèle, Zerfuss a décidé de l'enterrer. La conception de cette immense grotte souterraine est audacieuse : une rampe hélicoïdale descend en pente douce jusqu'aux tréfonds du musée, desservant des paliers horizontaux.

Créer une osmose entre le béton et les vestiges de la Gaule romaine pouvait paraître une gageure. Celle-ci a été tenue, et l'ensemble est une réussite. Dans la gigantesque cathédrale grise, éclairée par les projecteurs et les « canons à lumière » ouverts à flanc de colline, le passé de Lyon vit et retransmet aux petits enfants du siècle une splendide leçon d'histoire.

Alors que l'on aménage généralement les salles en fonction du bâtiment qui les abrite, c'est tout le contraire ici qui s'est produit. C'est en fonction des vestiges trouvés sur place, de ce large dépôt lapidaire entreposé jusque-là au musée Saint-Pierre, et de toutes les autres pièces archéologiques devenues trésors, que l'on a conçu la cathédrale souterraine.

Paix et esthétique sont deux sentiments qui emplissent le visiteur lorsqu'il y pénètre, en ayant pour premier contact visuel l'alignement plein de rondeurs d'amphores ventrues, ourlant l'amorce de la rampe descendante. Piliers et volumes de béton ne sont jamais froids. Tout au plus suggèrent-ils cette impression de confortable solitude nécessaire à une démarche dans le temps.

C'est sur le flanc de la colline même de Fourvière, où subsistent encore tant de ruines de l'ancienne capitale de la Gaule romaine, que Lyon vient de se donner un remarquable musée consacré à la civilisation gallo-romaine.

Admirablement intégré dans le site, riche de souvenirs et d'œuvres artistiques, il propose à tous les spécialistes de l'antiquité, aux enseignants ainsi qu'aux élèves de tous niveaux et de toutes disciplines, un excellent outil de travail et de découvertes.

n se penche sur Lugdunum

Quant à la disposition des pièces, elle a été réalisée avec un rare à-propos, provoquant à la fois la curiosité, le mystère, l'envie de la découverte. Classées et réparties par M. Claude Poinssot, conservateur chargé de mission à la Direction des musées nationaux, et par M. Jacques Lesfargues, conservateur adjoint du musée, les collections sont présentées dans des salles qui suivent un ordre logique et chronologique.

En passant de l'une à l'autre, on engage volontiers le compte à rebours prestigieux qui nous ramène à Lugdunum, créée voici plus de deux millénaires par le gouverneur Lucius Munacius Plancus...

un remarquable outil pédagogique

Si les visiteurs ont accueilli très favorablement l'ouverture du Musée gallo-romain (les chiffres le démontrent), l'existence d'une telle réalisation est aussi un outil pédagogique de premier ordre. Sa conception offre d'innombrables possibilités aux enseignants, dont la tâche est — aussi — de rechercher la sensibilisation des élèves au patrimoine culturel de leur région.

Mais pour être éducative, une visite doit reposer sur une documentation à la fois écrite et orale, faute de quoi le bénéfice retiré de cette démarche ne serait guère que visuel. Dans cet objectif, diverses initiatives ont été prises. Et les projets ne manquent guère eux non plus.

Au CRDP de Lyon, une brochure de présentation du musée, accompagnée de suggestions sur des thèmes de recherches éventuelles

a été diffusée auprès des enseignants. Des documents audiovisuels ont également été réalisés. Dans un premier temps, le CRDP a constitué une collection de diapositives sur l'Antiquité (que tous les professeurs peuvent se procurer auprès de cet organisme) ; puis des séries « complémentaires » de prêt, traitant des divers aspects de la vie quotidienne de la Gaule romaine à travers les œuvres du musée (religion, commerce et artisanat, etc.). Sont annexées à ces séries, des notions explicatives assez précises donnant la matière de base du commentaire, à l'usage des enseignants.

Pour les latinistes, même débutants, le CRDP a édité enfin une plaquette présentant trente-six inscriptions lyonnaises relevées sur les vieilles pierres du musée. Ces inscriptions ont été choisies parmi un demi-millier, parce qu'elles méritaient de faire l'objet d'une étude « *point rébarbative, et qui ne serait pas du seul domaine des spécialistes* ».

« *Sans vouloir susciter un grand nombre de vocations d'archéologues par le biais peut-être inattendu des épigraphies lyonnaises, souligne-ton en préambule dans cet ouvrage, les professeurs raviveront des notions d'histoire ancienne qui s'estompent et donneront au latin un visage vivant, utilisant la variété, l'importance, la valeur pédagogique, documentaire et humaine des pièces ici proposées* ».

Un homme a très largement contribué à la réalisation de cette plaquette. Il s'agit d'un professeur, M. Simon, qui a été chargé par ailleurs d'une mission de liaison entre le musée et les enseignants, mission destinée à faire naître les meilleures conditions d'utilisation

de cette citadelle souterraine.

Depuis le mois de janvier 1976, M. Simon a servi de guide à une centaine de professeurs et stagiaires de Lyon et sa région. Au cours de visites commentées demandant au minimum deux heures et demie, il leur a donné des explications succinctes, certes, mais présentant autant de « points de repères » nécessaires aux élèves qui seraient amenés en ces lieux. J'ai suivi l'une de ces visites, et puis affirmer qu'il n'est nul besoin de posséder une âme d'historien convaincu pour être atteint par la curiosité la plus vive. L'érudition du guide, et la vivacité de son propos, n'y étaient pas étrangers, on s'en doute...

Les professeurs accueillis ont généralement témoigné leur intérêt, exprimé leur désir de revenir se livrer à des études plus approfondies. Beaucoup ont été rencontrés par la suite, guidant à travers les unités leurs propres élèves.

pour tous niveaux et disciplines...

De ces mêmes élèves, les impressions sont sans doute moins faciles à cerner. « *Ils se sont montrés au cours des visites toujours disciplinés, longuement attentifs, souvent curieux, souligne un rapport. Aux questions de rappel, aux recherches de reconstitution, aux brèves lectures pour lesquelles ils étaient sollicités, certains ont volontiers répondu. Quelques-uns sont revenus seuls, se renseignant sur les mosaïques, les verreries, prenant des croquis et des photos.* »

« *Je suis sorti de ce musée, dira Philippe, avec l'intention de revenir, car le peu de temps que nous*

à gauche, bornes de départ d'une course de chars ; à droite, détail d'un sarcophage gallo-romain



y avons passé n'était qu'une introduction. J'irai avec joie y passer de nombreux après-midi, pour tirer un profit maximum de toutes ces richesses. » Sylvie, elle, a apprécié les maquettes qui l'ont aidée à mieux se représenter Lyon à cette époque et les différentes parties de la ville : « celle des commerçants, des Gaulois et des Romains ».

Pour M. Simon, comme pour M. Loubat son successeur, il est indispensable de préparer les élèves au travail de recherche qu'ils pourraient effectuer au musée : « Ceux-ci ont deux grandes possibilités : choisir un thème (fondation de Lugdunum, urbanisme, administration municipale, Lyon des spectacles, etc.) en puisant dans le « quotidien » retransmis ici, ou faire une étude systématique d'une unité. L'idéal est d'envoyer les élèves par petits groupes. Un idéal qui pourrait « cadrer » parfaitement avec le 10 %. »

Pour ces deux professeurs, le Musée gallo-romain ne fournit pas

une matière pédagogique aux seuls latinistes ou historiens : « Un professeur de mathématique, de dessin ou de sciences peut également y trouver une foule de sujets à traiter. Il y a là un potentiel inépuisable de recherches et d'études. »

Au-delà du simple atout scolaire enfin, les vestiges du passé lyonnais peuvent donner à tout visiteur une magnifique leçon de modestie, mais aussi de tolérance. Lugdunum fut constituée pendant cette époque de quelque 30 % de Grecs et d'Orientaux, qui vivaient dans la cité en coexistence tout à fait pacifique, mélangeant simultanément les courants culturels...

Les professeurs, avons-nous dit, furent accueillis au musée dès le début de l'année. Depuis la rentrée, l'expérience s'est également étendue aux instituteurs, et deux cent cinquante d'entre eux ont d'ores et déjà participé aux visites. « Ceux-ci, commente M. Simon, arrivent avec un esprit neuf. Pour la plupart d'entre eux, comme pour bon

nombre de visiteurs, la civilisation romaine était surtout connue. C'est donc une approche nouvelle de la civilisation gallo-romaine qu'ils effectuent. Ces instituteurs trouveront également au musée des thèmes de réflexion appropriés à leur enseignement et à l'âge de leurs élèves. »

...et des prolongements possibles

Si l'on devait faire un bilan de ces initiatives prises autour du musée, celui-ci serait déjà satisfaisant. Mais il reste encore beaucoup à faire, et les souhaits ne manquent pas...

Sur le plan de la documentation écrite, des projets de nouvelles plaquettes sont en cours, facilitant le travail par « thème » des enseignants et des élèves. On se prend à rêver également de la mise à disposition d'un guide permanent

rôle pédagogique des illustrations

Dans son dernier ouvrage, « La pensée visuelle » qui paraît ces jours-ci chez Flammarion, dans une traduction de Claude Noël et Marc Le Cannu, le psychologue américain Rudolf Arnheim se propose d'étudier la perception visuelle en tant qu'activité cognitive. Il est ainsi amené à examiner le rôle de la vision dans l'enseignement, comme en témoignent les bonnes feuilles que nous présentons ici.

L'esprit, quand il suit une méthode scientifique, cherche parmi les phénomènes de l'expérience l'image pertinente qui s'y dissimule. L'enseignement doit combler le fossé qui sépare la formidable complexité de l'observation primaire de la relative simplicité de cette image. Il lui faut, pour servir la science, faire précisément ce qu'il doit éviter dans le domaine artistique — c'est-à-dire offrir de cette image finale une version suffisamment simple toutes les fois que l'aspect complexe de l'objet, tel qu'il se présente, risque d'induire l'élève en erreur. Imaginez un élève s'efforçant de comprendre la configuration et le fonctionnement du cœur humain. Les replis des cavités cardiaques, le lacis des veines et des artères, l'asymétrie des formes et des sièges qui remplissent pourtant des fonctions symétriques — une telle complexité est plus déroutante encore pour l'observateur que ne l'est l'inextricable écheveau formé par les serpents du *Laocoon* des musées vaticans. L'élève finira certes par apprendre à discerner le principe simple qui régit ce spectacle quelque peu baroquisant. Il pourra même chercher à comprendre pourquoi la nature en est venue à remplir de façon si compliquée une fonction physiologique simple. Mais on lui épargnera bien des efforts inutiles en lui fournissant une image-cible du principe à découvrir. La figure 78 (1) présente

un croquis exécuté par Paul Klee en vue d'expliquer à ses élèves le fonctionnement du cœur humain. L'ensemble du système a volontairement été réduit à la représentation des principes fondamentaux la plus simple qui soit. Le volume et les réseaux sont limités à un plan bidimensionnel. Les cavités, privées de leurs subdivisions internes, sont devenues symétriques, ainsi que les deux circuits (celui qui transmet le sang aux poumons pour le purifier et le renvoyer au cœur et celui qui le distribue dans le corps tout entier et le ramène à la pompe centrale). Bien qu'ayant pris de grandes libertés avec l'anatomie, Klee s'est servi de son imagination d'artiste afin de présenter l'essentiel du sujet avec la simplicité d'un dessin d'enfant. Le principe une fois appréhendé, l'élève devient progressivement à même de comprendre le mécanisme de la circulation dans toute sa complexité.

Dans la pratique pédagogique, il convient de guider l'apprentissage de l'abstraction perceptive au moyen d'illustrations appropriées. Ces illustrations témoignent souvent d'une grande ingéniosité. Ainsi, l'information visuelle fournie par le *Scientific American* est, dans l'ensemble, d'excellente qualité. Quelques manuels sont également fort bien conçus à cet égard ; d'autres laissent au dessinateur la

(1) Le croquis de Paul Klee figure en p. 22 (N.D.L.R.)



restant à la disposition des scolaires... Mais ce n'est là bien sûr que simple suggestion.

MM. Simon et Loubat émettent encore d'autres idées : ne pourrait-on réunir les clubs d'archéologie autour du musée afin de proposer des expositions, voire des conférences, dans cette salle réalisée tout exprès, mais qui n'est guère utilisée à l'heure actuelle.

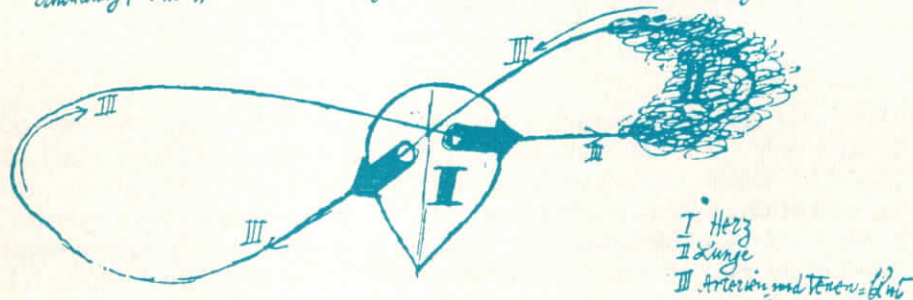
Ne pourrait-on également créer une bibliothèque spécialisée en archéologie, puisque des locaux sont disponibles. Bref, ne pourrait-on réaliser, autour et au sein de cette grande maison du passé, une unité complète de recherche, de réflexion ?

La question reste posée. Elle a d'ores et déjà reçu des éléments de réponse par l'action pédagogique. Mais le rayonnement du Musée gallo-romain de Fourvière, sur lequel veille M. Amable Audin, son conservateur, n'est pas limité dans le temps...

Odile Cimetière

Paul Klee, dessin du cœur humain

Die unwillkürlichen Bewegungen des andern Teils der Maschine:
des Herzens, der Lunge, der Ernährung, der Ausscheidung, diese unwill-
kürlichen Bewegung sind innerhalb der Lebenszeit innerlich mit
Ernüdung, Schläffheit und Trübsen sind hier wird hier nicht gezeichnet.



latitude d'« agrémenter » leurs figures et leurs planches de détails « artistiques » — ce qui flatte sans doute la vanité de leur auteur, mais embrouille le lecteur. Il peut se faire aussi que les illustrations soient insuffisamment adaptées au niveau d'abstraction correspondant au développement mental de l'élève à un stade donné et à son degré de familiarité avec le sujet traité. De grands progrès ont été accomplis depuis les traités de médecine du Moyen Age, qui montraient comment appliquer des sangsues ou réduire une fracture en figurant le médecin et son malade — entièrement vêtu — dans le cadre d'une pièce ou d'un dispensaire munis de tout leur équipement. Mais pour décider du degré de fidélité d'une reproduction et du degré de sa simplification, il faut de l'imagination visuelle et une réelle expérience pédagogique. Il convient que l'image soit parfaitement adaptée au niveau d'abstraction de l'enseignement. Jusqu'où, dans une carte de géographie, faut-il pousser le détail ? Quel degré de complexité visuelle l'élève est-il capable d'appréhender ?

Le problème revêt une acuité particulière quand les élèves sont eux-mêmes amenés à exécuter des dessins ou des croquis. Au niveau de développement où l'enfant a encore recours, dans son travail artistique libre, à des formes géo-

métriques relativement simples, le professeur pourra respecter la phase primaire de la conception visuelle de l'élève. Mais en classe de géographie, les mêmes enfants seront peut-être contraints, éventuellement par le même professeur, de tracer les lignes côtières du continent américain ou les capricieux méandres des fleuves, toutes formes qu'il est impossible de percevoir, de comprendre ni de mémoriser. Un étudiant que l'on invite à reproduire sur le papier ce qu'il voit au microscope ne peut se contenter d'exécuter un dessin fidèle et soigné. Il lui faut opérer un choix, afin de déterminer ce qui a de l'importance et quels sont les types de formes pertinentes représentés dans le spécimen qu'il a sous les yeux. Son dessin ne constitue donc pas une simple reproduction ; c'est bien plutôt une image de ce qu'il voit et de ce qu'il comprend plus ou moins activement, plus ou moins intelligemment. La discipline de la vision intelligente ne saurait être confinée entre les quatre murs d'un atelier d'artiste. Elle ne peut être pratiquée avec succès que si le sens de la vue n'est pas émoussé et brouillé dans les autres matières enseignées. Tenter de ménager un îlot de culture visuelle dans un océan de culture non visuelle est, en dernière analyse, une tentative vouée à l'échec. La pensée visuelle

est indivisible.

L'absence de formation visuelle qui caractérise les sciences et la technique d'une part et, d'autre part, le mépris dans lequel les artistes tiennent la tâche — pourtant admirable et capitale — qui consiste à rendre le monde réel visible à l'esprit du chercheur, me paraissent constituer pour notre civilisation une menace beaucoup plus sérieuse encore que le « clivage culturel » que C.P. Snow a publiquement dénoncé il y a quelques années. Snow déplorait que les savants ne s'intéressent pas à la littérature et que les écrivains ignorent tout de la science. C'est sans doute exact ; mais la critique demeure superficielle. Il semble qu'un individu a « la tête bien faite » non pas simplement lorsqu'il a des clartés sur tout, mais lorsqu'il applique l'ensemble intégré de ses capacités mentales à tout ce qu'il fait. Quand Snow suggère que « de la rencontre de deux disciplines [l'art et la science] devraient normalement jaillir des chances créatrices », il semble ignorer le lien de parenté fondamental qui unit ces deux disciplines. Il se peut fort bien qu'un savant connaisse à fond l'œuvre de Wallace Stevens ou de Samuel Beckett et se révèle, ce nonobstant, incapable, du fait de la formation qu'il a reçue, d'appliquer à son propre domaine professionnel l'imagination perceptive dont font preuve ces écrivains ; tout comme il se peut qu'un peintre lise des ouvrages de biologie ou de physique avec profit sans pour autant savoir se servir de son intelligence quand il exécute un tableau. La nature de ce clivage est donc beaucoup plus fondamentale encore que ne le laissait entrevoir C.P. Snow.

En préconisant un usage plus conscient de l'abstraction perceptive dans l'enseignement, il convient néanmoins de ne pas oublier que l'abstraction aboutit aisément au détachement si l'on perd le contact avec la réalité empirique. Tout philosophe est tenté de trai-

ter les constructions simplifiées de l'esprit comme si elles constituaient la réalité elle-même. Gerald Holton a vigoureusement rappelé à ses collègues professeurs de science que la démonstration scientifique normale « constitue nécessairement et presque par définition un cas soigneusement corrigé, abstrait, simplifié, homogénéisé et, pour ainsi dire, "nettoyé à sec" ». Cette démonstration remplace le phénomène concret par un analogue ; quand, par exemple, « un plateau de billes d'acier agité mécaniquement devient le moyen qui permet de traiter un phénomène fondamental (en l'occurrence, le mouvement brownien) sans fournir aux élèves la moindre lumière sur l'expérience réalisée devant eux ». Le phénomène est arraché à son contexte, assimilé à un événement complet et indépendant, présenté — au propre comme au figuré — « sur un fond vide » qui élimine la réalité tangible de la situation. L'étudiant n'est pas préparé à la déroutante complexité du fait vivant ; il n'éprouve pas non plus l'exaltation de l'explorateur qui tente de se frayer un chemin sans savoir au juste sur quoi il va déboucher. Même les photographies et les films présentant des situations de laboratoire ou de la nature parfaitement authentiques diffèrent sensiblement des expériences directes auxquelles ils se substituent.

L'avertissement de Holton nous rappelle que la science, comme l'art, n'existe qu'à condition d'embrasser l'échelle complète qui va de la perception directe, empirique, aux constructions élaborées et d'entretenir un échange permanent entre ces deux pôles. Coupés de ce à quoi ils se réfèrent, les images stylisées, les concepts stéréotypés et les données statistiques aboutissent à un jeu de formes inutile, de même que le simple fait de se livrer à une expérience de première main ne garantit pas la compréhension de ce qu'elle implique.

Rudolf Arnheim

combien d'instituteurs ?

D'après le dernier recensement, paru dans la Note d'information du Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Éducation (n° 76-33), on comptait en 1975-1976 un total de 324 114 instituteurs et institutrices exerçant en France et dans les départements d'outre-mer, dans l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire et du second degré, soit 296 452 titulaires et stagiaires, 20 959 remplaçants, 6 420 suppléants et 283 élèves maîtres.

● Le corps des instituteurs se répartit entre

Titulaires et stagiaires : instituteurs et institutrices pourvus d'un poste, y compris les titulaires en stage pour la durée de l'année scolaire. Cette catégorie comprend également les maîtres et maîtresses titulaires d'un certificat d'aptitude spécialisé (C.A. des écoles annexes, C.A. à l'enseignement des arriérés, C.A. des écoles de plein air et des écoles de perfectionnement, C.A. à l'enseignement agricole et à l'enseignement ménager agricole...). Les stagiaires sont le personnel en cours de stage de titularisation. Ce sont d'anciens élèves des écoles normales d'instituteurs (stage de trois mois) ou d'anciens remplaçants (stages d'un an).

Titulaires et stagiaires comprennent 296 452 personnes dont 10 % en poste dans le second degré. Cet effectif représente 91,4 % de l'ensemble du corps des instituteurs.

Remplaçants et suppléants : personnels auxiliaires occupant des postes non pourvus de titulaires et comprenant pour la plus grande part (86 %) des personnels rétribués sur des crédits spéciaux de remplacement — 27 379 maîtres entrent dans ces catégories dont 8,5 % sont en poste dans le second degré. Ces catégories représentent 8,5 % de l'ensemble du corps des instituteurs.

Élèves maîtres : cette catégorie très réduite en nombre des élèves maîtres redoublant la deuxième année de formation professionnelle sous forme de suppléances dirigées et occupant un poste non pourvu par un titulaire.

● Ces personnels se répartissent dans les enseignements suivants :

Enseignement préélémentaire

Ensemble des effectifs : 59 105 (18,2 % du corps), comprenant 12 408 directrices d'école maternelle, 38 009 institutrices d'école maternelle

(y compris les institutrices assurant la décharge de classe des directrices) et 8 688 institutrices de classe enfantine.

Enseignement élémentaire

Ensemble des effectifs : 176 379 (54,4 % du corps) groupant 13 345 directeurs (trices) d'écoles à classe unique, 35 517 directeurs (trices) d'école à plusieurs classes et 127 517 instituteurs (trices) d'école primaire.

Enseignement spécialisé

Il faut distinguer l'enseignement spécialisé normal (enfance inadaptée) et les autres enseignements spécialisés.

L'effectif des maîtres de l'enfance inadaptée est de 17 772 (5,5 % du corps) parmi lesquels 1 175 directeurs (trices) d'école primaire avec au moins 3 classes spécialisées, d'école autonome de perfectionnement et de centre médical psychopédagogique, 12 924 instituteurs chargés de classes d'adaptation et d'éducation spécialisée, 1 553 psychologues, 2 120 rééducateurs en psychopédagogie et en psychomotricité.

Le nombre des instituteurs des autres enseignements spécialisés est de 6 992 (2,2 % du corps), parmi lesquels figurent les directeurs et les instituteurs d'école annexe ou d'application (4 210), les instituteurs affectés aux établissements du ministère de l'Agriculture (221), aux établissements pénitentiaires (71), aux classes d'initiation pour étrangers (516) et les conseillers pédagogiques de circonscription (1 974).

Ces effectifs ne peuvent être utilement comparés à ceux qui apparaissent à la suite de l'enquête particulière à l'enseignement spécial, réalisée en 1975-1976, ces derniers prenant en compte des catégories d'établissements et de personnel, dont le contenu est sensiblement différent.

Autres affectations

Portant sur un effectif de 11 984 (3,7 % du corps), parmi lesquels on compte les instituteurs en service exceptionnel — ministère, rectorats, inspections académiques... (888) —, affectés aux œuvres (970), affectés à la MGEN (311), en réadaptation (914), en remplacement de maîtres en stage ou en congé de maladie ou maternité (8 021 — sur cet effectif, les instituteurs titulaires et stagiaires assurant des remplacements sont au nombre de 6 891 personnes), etc.

Il faut ajouter à ces effectifs 15 171 remplaçants et 4 700 suppléants qui se répartissent entre les enseignements préélémentaire, élémentaire et spécialisé et qui sont rétribués sur un chapitre budgétaire spécial (6,2 % du corps).

Enseignement du second degré

L'ensemble des effectifs dans cet enseignement est de 32 011 (9,9 % du corps) parmi lesquels les directeurs de CEG et d'école nationale de perfectionnement (420), les sous directeurs de SES (900), les instituteurs de l'enfance inadaptée (5 869), les instituteurs de classe pratique et de transition (16 697), les instituteurs de classe nouvelle — CPA, CPPN (7 112) —, les instituteurs en service exceptionnel (1 013), auxquels il faudrait ajouter les instituteurs sur postes de PEGC qui n'ont pas été recensés dans cette enquête en 1975-1976 (1 089 en 1974-1975).

● On peut remarquer la forte féminisation du corps des instituteurs : 72,1 % de femmes sur l'ensemble du corps. La féminisation est de 99,7 % dans l'enseignement préélémentaire, 67,7 % dans l'enseignement élémentaire, 63,4 % dans l'enfance inadaptée, 74,7 % dans le premier degré et 48,5 % dans le second degré.

● On constate également, sur les statistiques de la France métropolitaine, l'augmentation importante de l'effectif du personnel de l'enseignement préélémentaire (+ 7,4 %) entre 1974-1975 et 1975-1976 ainsi que celui des autres affectations » (+ 25,6 %) et celui de l'enfance inadaptée (+ 4,2 %). Les effectifs de l'enseignement élémentaire sont stables ainsi que ceux affectés au second degré (chapitre 31-33) si on leur ajoute, en 1975-1976, l'effectif des instituteurs sur poste de PEGC qui manque dans les statistiques.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une maternelle parmi d'autres

UNE VILLE moyenne. Un quartier à la limite de la campagne. Une petite école de trois classes. Effectif normal (normes administratives!) :

- 35 bébés moyens grands de deux à quatre ans ;
 - 35 moyens grands de quatre à six ans ;
 - 25 grands + CP de cinq à sept ans.
- Tout pourrait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Hélas, hélas ! Que faire quand se côtoient dans une classe de CP :
- 10 enfants avides d'apprendre à lire ;
 - 10 autres qui, tout en ayant l'âge, n'en ont ni l'appétit, ni les aptitudes ;
 - et 5 enfants déjà inadaptés aux milieux dans lesquels ils évoluent.

Parmi ceux-ci l'un ne contrôle pas ses sphincters, ne s'exprime que par gestes et cris, il perturbe la classe à tout moment. Chaque manifestation d'Antoine dérange le groupe et l'enseignant personnellement dans ses problèmes car le contexte n'est pas adapté à son cas ni adaptable : malgré toute bonne volonté, il n'est pas possible d'aider Antoine, de le guider, de le faire parler, etc., et il est impossible de l'ignorer : il revendique son droit d'exister ! Et il a raison !

Une autre, Béatrice, a six ans ; elle s'exprime très bien. Mais comment, à cet âge, parler du désir d'être aimée et du désespoir de se sentir rejetée par sa famille ? Béatrice a choisi l'agressivité envers les objets comme

envers les êtres ; elle aussi a besoin d'une attention de chaque instant.

Que fait Jacky dans ce contexte ? Minuscule, une puce ! Il saute, se faufile, gesticule, provoque les autres et ne se plaît qu'à l'atelier de menuiserie où je ne peux le laisser toute la journée ; pauvre Jacky obligé à l'immobilité pour le respect du travail des futurs lecteurs !

Et Johnny ? Il n'a jamais fréquenté l'école, que le jour de ses six ans ; fils de brocanteurs il connaît la rue, les marchés forains, le système D. Il faut l'appivoiser, le séduire. La lecture, il s'en f... ! De même que d'être un voleur : « J'm'en fous, on t'fout au chnouf et on sort et c'est fini ! »

Il y a encore Ahmed et Rabah, Ouafia et Isabelle.

Sombre tableau d'une année particulière, pensez-vous ! Non hélas ! et c'est là que je veux en venir : chaque année présente des cas semblables.

N'est-il pas déplorable que des enfants détectés « fragiles » dès leur entrée en maternelle soient maintenus dans ce milieu ? On nous félicite de la pédagogie qui y est appliquée ; mais nous, maîtresses d'école maternelle, qui œuvrons dans cet environnement, si riche soit-il, savons bien que cette richesse ne peut compenser la pauvreté des échanges humains. Que pouvaient faire pour leurs « Béatrice » mes collègues des années précédentes ? « Portée » par un groupe de dix enfants, Béatrice aurait eu un autre comportement ; mais au milieu de trente-cinq, dans quel sens a-t-elle évolué ? Rien ne pouvait être contrôlable pour les individus de ce groupe. Il lui restait à choisir le repli sur soi, la noyade, ou alors en faisant surface d'être repérable à chaque instant.

Pourquoi faut-il attendre leur échec au CP pour diriger ces enfants vers des enseignements adaptés ? Les progrès de la psychologie de l'enfant ne permettent-ils pas de confirmer le point de vue de l'institutrice ?

Ne serait-il pas plus simple, dans leur intérêt, de les diriger vers des classes à effectifs réduits et au maître spécialement formé ?

En attendant, puisqu'il faut trancher, qu'il n'est pas question de « soulager » ma classe en partageant la journée des « trouble fête » avec mes collègues (elles-mêmes aux prises avec des enfants déjà inadaptés), je fais front à ce groupe. J'avoue être

obligée de délaissier les faibles, au risque d'accentuer leur déficit, pour me consacrer à l'enseignement des autres; reconnaissez que c'est loin d'être satisfaisant.

Colette Boudet
directrice d'école maternelle

vos réactions

"régions et nation : histoire et cultures"

Il faut adresser un grand bravo à M. Jean-Noël Luc pour son article sur l'histoire locale (votre n° 290 du 30 septembre). L'auteur a tout à fait raison : il ne faut pas négliger l'histoire locale, mais ce n'est pas la panacée universelle pour résoudre la crise actuelle de l'enseignement de l'histoire. Encore faudrait-il que les maîtres du primaire et les professeurs du secondaire connaissent cette histoire locale. Peu s'y intéressent vraiment...

Le cas de l'histoire régionale est différent. Territoire plus grand, les problèmes historiques sont aussi plus vastes et touchent toujours l'histoire du pays. Encore faut-il définir les limites du territoire régional... Est-ce celui des anciennes provinces? Plutôt celui des civilisations. L'exemple occitan est caractéristique. La civilisation occitane, comme l'a souligné M. Luc, ne correspond à aucune ancienne province; l'auteur n'a pas remarqué, me semble-t-il, que cette Occitanie correspond à l'étendue de l'ancien royaume wisigoth. On peut donc se demander si les territoires régionaux, au lieu de correspondre à des divisions administratives arbitraires, ne devraient pas s'aligner sur les limites des ethnies ou des civilisations...

A l'heure où l'on veut faire l'Europe, ne faudrait-il pas déblayer les manuels de la pensée jacobine de la république de Jules Ferry? Ne faudrait-il pas supprimer les inepties historiques écrites pour les besoins de la cause? Ne faudrait-il pas, comme l'écrivait l'écrivain bourguignon Thomasset, « dépasser le drapeau et retrouver la race »?

Quand tout cela aura été changé,

alors peut-être y aura-t-il du nouveau en Occident!

G. Chaumont

"Freinet dix ans après"

J'ai beaucoup apprécié l'article paru dans votre n° 293 du 21 octobre. Mais il me semble qu'il lui manque une dimension : la dimension internationale.

« Il va sans dire, écrivait Freinet en octobre 1928 dans la revue « L'imprimerie à l'école », il va sans dire que notre travail sera résolument international. La pédagogie actuelle ne peut plus connaître de frontière; et nous nous emploierons à baisser les obstacles que les langues dressent entre les éducateurs du peuple. »

Freinet a donné l'exemple d'un travail international par ses voyages, ses lectures, sa correspondance.

Mais ce n'est qu'après sa mort que sont nées, en 1968, les Rencontres internationales des éducateurs Freinet (RIDEF) qui se déroulent chaque année dans un pays différent, tantôt en Europe, tantôt hors d'Europe : Belgique, Italie, Tchécoslovaquie, Liban, Danemark, Tunisie, Ecosse, Algérie, Pologne. Le RIDEF 1976 a rassemblé en Pologne cent soixante éducateurs de douze pays différents.

Je regrette que, dans cet article, aucune allusion ne soit faite au développement de plus en plus international de la pédagogie Freinet, que seul l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM) soit mentionné, et que la pédagogie internationale des mouvements d'école moderne (FIMEM), qui a des représentants dans près de quarante pays, soit passée sous silence alors que son activité devient de plus en plus importante, grâce à une meilleure organisation des RIDEF et à l'usage de la langue internationale esperanto qui a permis des relations de plus en plus nombreuses et étroites avec des éducateurs ne connaissant pas le français.

L. Marin

déléguée aux relations internationales

Merci à notre correspondante de nous avoir rappelé cette dimension internationale, qui mériterait, à elle seule, un article important.

pour apprendre
ou vous perfectionner
dans une langue
étrangère

**OMNIVOX
ET BBC**

vous proposent une gamme très complète de cours d'un haut niveau pédagogique et à des prix très étudiés.

BBC
London

EDITIONS
DISQUES BBC

- ANGLAIS :
- Cours pour débutants, adultes et enfants.
 - Cours de perfectionnement et de conversation.
 - Cours de prononciation et d'intonation.
 - Cours commerciaux, scientifiques et techniques.
 - Cours Automobile, Aviation, Hôtellerie, Marine.
 - Films pour l'enseignement de l'Anglais
 - et, pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC "A L'ECOUTE DE LONDRES" textes et explications en Français.
- Abonnement 12 N^{OS} par an F 40.
Spécimen gratuit sur demande.

OMNIVOX
INTERNATIONAL

- ALLEMAND : Cours de débutants, de révision et commercial
- ANGLAIS : Cours commerciaux
- ANGLAIS/AMERICAIN : Cours de conversation
- ARABE : Premiers principes
- BRETON : Cours de débutants
- ESPAGNOL : Cours de débutants
- FRANÇAIS : Cours pour étrangers
- ITALIEN : Cours de débutants et de conversation
- JAPONAIS : Premiers principes
- OCCITAN : Cours de débutants, languedocien et gascon
- RUSSE : Cours de débutants et de conversation

**TOUS CES COURS
SONT DISPONIBLES SOIT SUR DISQUES
SOIT SUR CASSETTES**



Documentation gratuite
en spécifiant la discipline
sur simple demande :
EDITIONS OMNIVOX ET BBC-E
8, rue de Berri - 75008 PARIS
tél. : 359.80.05
225.44.24 et 44.25

quand le cinéma français rit

Le cinéma comique français n'a pas toujours une excellente réputation.

A ses situations galvaudées, ses personnages stéréotypés, ses dialogues plats, on préfère souvent l'humour d'outre-Manche, d'outre-Atlantique ou d'outre-Alpes.

Plusieurs films récents, cependant, témoignent d'un intéressant effort pour sortir des sentiers battus et retrouver une vraie vis comica, sans concessions à la facilité, et par un retour à une riche tradition.

Mais c'est toujours une étrange entreprise que de faire rire les honnêtes gens.

LA SAISON est fertile en films comiques, de tons différents et d'ambitions diverses. Outre l'excellent *Silent Movie* de Mel Brooks, nous venons de voir sortir trois films français (*La victoire en chantant* de J.-J. Annaud, *Les naufragés de l'île de la Tortue* de Jacques Rozier, *Un éléphant ça trompe énormément* d'Yves Robert) au moment où le triomphe de l'an dernier, *A nous les petites Anglaises*, de Michel Lang, commence sa seconde carrière. Le succès et les mérites très différents de ces films offrent matière à quelques réflexions sur le film comique en général et plus spécialement sur le film comique français qui semble chercher un nouveau style.

Ce qui ressort d'abord, c'est qu'on ne fait pas un bon film comique sans un bon scénario. Cela ne signifie pas forcément une idée de départ originale, mais une construction et un rythme sans défaut. Voyez, sur ce point, la différence entre *Un éléphant...* et *Les naufragés...* : le premier a pour thème central les difficultés d'un mari quadragénaire aux prises avec le démon de midi, et qui voudrait — aidé par ses copains — tromper sa femme sans ruiner son ménage ; on a vu cela cent fois au théâtre ou à l'écran. Le second raconte l'histoire de deux employés d'une agence de voyage qui ont décou-

vert un nouveau style de croisière : pour vivre l'aventure de Robinson, on débarque les touristes sur une île déserte, et on les laisse se débrouiller : voilà un sujet neuf et prometteur. Mais quel est le résultat ? A partir d'un thème usé, Yves Robert a soigneusement construit des personnages pittoresques et un scénario dont les épisodes sont à la fois équilibrés (comique et émotion discrète, thème de l'amour et thème de l'amitié, etc.), et en constante progression vers un dénouement spectaculaire, cocasse et émouvant. Et il n'hésite pas — au contraire — à créer des situations qui fassent rendre à son sujet tout ce qu'il contient de comique virtuel (les rendez-vous manqués, l'arrivée chez la marraine, etc.). Bref : la mise en œuvre de l'idée de départ a beaucoup plus d'importance que sa nouveauté, vieille vérité, mais que confirme l'exemple des *Naufragés*, dont l'idée mère est pratiquement abandonnée au bénéfice (si l'on peut dire) de digressions et de traînaileries : le voyage des pseudo-Robinsons, qui ne commence qu'à la moitié du film, esquive leur arrivée dans l'île et se termine en eau de boudin. On est navré d'avoir à le constater car Rozier nous avait donné, avec *Du côté d'Orouet*, un film charmant en forme de chronique. Mais on ne peut pas appli-

quer au comique d'un film d'aventures aux Caraïbes la recette nonchalante et passive qui avait noté avec humour les détails de la vie de trois filles en vacances à Orouet. Car le spectateur attend autre chose.

La contre-épreuve est facile avec les deux autres films : *La victoire en chantant* part d'un sujet très original : l'aventure d'un petit groupe de Français d'Afrique équatoriale qui apprennent, en 1915, que la guerre a éclaté depuis six mois, et qui s'avisent d'attaquer, à vingt kilomètres de leur village, celui où sont installés quelques Allemands. Le thème de *A nous les petites Anglaises* est moins insolite : le séjour en Angleterre, pendant les grandes vacances, de deux jeunes Français qui espèrent se consoler de leur échec au bac (un 2 et un 3 en anglais, bien sûr...) en exerçant outre-Manche leurs talents (supposés) de séducteurs. Mais le film d'Annaud comme celui de Lang bénéficient d'un scénario tout à fait solide, et c'est en définitive ce qui assure leur emprise sur le public et l'efficacité des effets comiques qu'ils contiennent. Sans entrer dans le détail — il faudrait un volume pour préciser ces questions passionnantes ! — il est évident que les effets comiques de *contraste et de répétition*, pour ne parler que d'eux, ne se produisent pas au

« Un éléphant, ça trompe énormément »



« La victoire en chantant »



hasard, et exigent une préparation et une construction.

Voyez sur ce point, dans *Les petites Anglaises*, comment les vantardises amoureuses d'un des personnages sont imitées par sa victime lorsqu'à son tour elle veut « snober » un soupirant (il y avait une « reprise » analogue dans *Le silence est d'or* de René Clair) ; et surtout comment ce chassé-croisé à la Marivaux, cette « double inconstance » exige une mise en place, une chronologie psychologique d'une précision parfaite. Dans *La victoire...*, on peut même se demander si la rigueur du scénario n'a pas été poussée un peu loin ; l'auteur, de toute évidence, a voulu faire de son film un apologue, avec une double morale (la guerre exaspère les mauvais penchants de l'humanité — le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument), et en même temps faire de cette guerre dérisoire dans un coin de la brousse africaine le signe et le reflet de la Grande Guerre : de là une série de thèmes (la boue des tranchées, le sabre et le goupillon, les tortures, les profiteurs et les accapareurs, les pousser-au-crime de l'arrière, la propagande, etc.) dont l'accumulation, par son aspect systématique, nuit un peu à la *crédibilité* du film. Encore un point qu'il faudrait analyser à loisir ; rappelons seulement qu'il ne

faut pas confondre le comique *réaliste*, qui est drôle dans la mesure où il est vrai — « il faut que les portraits ressemblent », disait Molière —, et le comique *irréaliste*, qui est drôle dans la mesure où il est faux ou impossible : le dernier Mel Brooks en offre des exemples excellents, notamment la machine à distribuer le coca-cola transformée en lance-grenades. Ces deux comiques sont légitimes, mais il est dangereux de les réunir dans une même œuvre. Or *l'irréalisme* inclut *l'invraisemblable* : les coïncidences du vaudeville, physiquement possibles, sont statistiquement invraisemblables. De même ici, dans *La victoire...*, la réunion d'un si grand nombre de détails dont chacun évoque un équivalent de la guerre européenne de 14-18 est hautement improbable, et ce côté *allégorique* du film s'accorde mal avec son réalisme, et avec la part de son comique qui se fonde sur ce réalisme.

Ce délicat équilibre entre l'authenticité et la convention, le film comique est obligé d'y veiller dans bien d'autres domaines. Il doit accepter les *stéréotypes* dans la mesure où ils permettent d'abrégier le démarrage, de faire connaître les personnages ou les situations en un minimum de temps ; mais il est bon qu'il les renouvelle ou qu'il les raille. Ainsi Yves Robert, dans

Un éléphant..., donne à Etienne Dorsey (Jean Rochefort) bien des traits usuels du mari coureur ; mais il a l'habileté d'en donner d'autres à un autre trousseur de jupons (Bouly, joué par Victor Lanoux) : chacun des deux transforme le stéréotype selon sa psychologie propre. Ailleurs, il fait de la mère du docteur (Guy Bedos) le résumé et la synthèse de la maman « pied noir » excessive, volubile, théâtrale : c'est assez pour une silhouette. Dans *Les petites Anglaises*, le jeu des stéréotypes est plus complexe : il porte sur les a priori français sur l'Angleterre (sa cuisine, son climat...) et vice versa (les Français et l'amour...). Mais c'est le film tout entier qui repose sur ces illusions d'optique (parmi d'autres) et qui tend à les démystifier. Enfin, dans *La victoire...*, le stéréotype (le sergent abruti par l'absinthe, le jeune géographe socialiste sorti de la rue d'Ulm et disciple de Lucien Herr, les missionnaires qui semblent, eux, sortis d'un numéro de *La calotte*) s'affirme comme tel pour étayer la valeur symbolique du film.

Un bon film comique, enfin, peut se passer de la parole (voyez les grands films muets de Chaplin, de Keaton, etc. et le dernier Mel Brooks). Mais s'il est parlant, il est nécessaire que ses dialogues soient bons pour leur propre valeur comique et pour soutenir les comé-

« A nous les petites Anglaises »



diens. C'est ce que prouvent parfaitement *Un éléphant...* et *Les petites Anglaises*, dont les dialogues sont justes, bien en situation, sobres et souvent percutants. Cela se rapproche du théâtre ? Bien sûr, et après ? Les meilleurs moments de ces deux films sont souvent des entrées de personnages dans une situation préparée (dans *Un éléphant...*, l'arrivée d'Etienne en galante compagnie chez sa marraine, ou dans le bar du faux rendez-vous ; dans *Les petites Anglaises*, celle de la mère d'Alain dans sa chambre au début, ou celle de Mireille, le « boudin » transformé à la fin par sa rencontre avec deux Anglais très... entrepreneurs.) *La victoire...* me paraît un peu plus empêtré dans son souci démonstratif ; ses dialogues sont plus attendus, mais ils demeurent intéressants. Quant aux *Naufra-gés...*, sur ce plan aussi, c'est la catastrophe. Voilà où conduit le faux prestige de l'improvisation, du pseudo-naturel (car il n'y a rien de plus emprunté, de plus gauche, qu'un acteur qui improvise — sauf peut-être quelques spécialistes très rares et très entraînés. Même les acteurs de la Comédie italienne n'improvisaient pas, contrairement à la légende : ils avaient leur répertoire de tirades, de répliques et de lazzi, et ils les adaptaient, en suivant un canevas d'ensemble, aux réactions de la salle). Ici le « natu-

rel » se traduit par le bafouillis, les répétitions interminables, et l'incroyable pauvreté de tout ce qui est dit (comme en témoigne la scène entre Pierre Richard et la jeune beauté noire qui partage son lit...).

Tout compte fait, il semble que le « nouveau naturel », excellent lorsqu'il désigne un *style de jeu* qui tourne le dos à certaines conventions (et le choix de certains sujets très proches de la vie quotidienne) s'accommode parfois mal des exigences très spéciales du film comique. Assez curieusement les succès récents s'orientent vers le renouveau de deux traditions : celle du comique satirique, voltairien (il y a du *Candide* dans *La victoire en chantant*), et celle de la comédie de mœurs et de caractères, créatrice de personnages assez complexes, partagée entre la tendresse et la cruauté, cultivant à l'occasion (*A nous les petites Anglaises*) le thème marivaudien de la naissance de l'amour, et fondant sa séduction sur la *présence* et la sympathie d'acteurs où le public peut projeter ses rêves ou ses souvenirs : Jean Rochefort et Danièle Delorme (*Un éléphant, ça trompe énormément*) en sont la preuve...

Mais c'est toujours une étrange entreprise de faire rire les honnêtes gens...

Etienne Fuzellier

SUR LA COUVERTURE du recueil *Le château cathare* (1) du regretté Jean Malrieu dont nous annonçons la disparition dans un de nos numéros d'avant l'été (2), on lit cette citation de Saint-John Perse concernant la poésie : « *L'amour est son foyer, l'insoumission sa loi.* »(3)

N'est-ce point, par exemple, à la fois preuves de révolte et d'amour que cet hommage rendu à Federico Garcia Lorca par José Goytisoló, ce dernier lisant en public le 5 juin 1976 à Fuentevaqueros (Andalousie) un poème de l'auteur martyr du *Romancero gitan*, et se voyant peu après condamné à une amende de 200 000 pesetas (près d'un million et demi d'anciens francs) ?

Passionné, le poète ne peut qu'être aussi insoumis, c'est-à-dire, selon Jean-Louis Depierris, « *homme du risque total assumé* » et « *homme forestier des forêts de l'âme...* »

Pour ceux qui douteraient encore et à qui ne suffirait pas un seul exemple, nous en apportons ci-dessous la preuve par neuf.

François de Cornière

Le temps respire

Guy Chambelland, coll. « Orphée », 70 p., 25 F

Ce recueil constitue, de l'avis même de Luc Bérumont qui en a rédigé l'avant-lire, une réussite exemplaire. Celle-ci résulte peut-être du fait que, derrière les mots, le poète est parvenu à « copier le silence ». Il faut se référer à Keats pour comprendre par là que si « *les mélodies que l'on entend sont douces, celles que l'on n'entend pas sont plus douces encore* ».

La poésie de François de Cornière est toute de murmure, d'à peine tangible, d'aussi rapidement furtif que « des grives de passage ». Aussi convient-il d'aborder avec précaution

la preuve par neuf

ce recueil et de goûter les poèmes qui le composent, comme à l'affût, car les mots de chaque vers, de chaque poème, y bougent peu, s'ils signifient beaucoup. Le sens naît ici de l'attente et du guet qui avivent et exacerbent la clairvoyance.

L'auteur a également publié chez Pierre-Jean Oswald *A même les mots*.

Jacques Dupin

Ballast

Le collet de buffle (38, rue Dauphine, 75006 Paris), 22 p., 15 F

Ce long poème — publié dans une plaquette à l'édition remarquable — ressemble au cours rapide d'un fleuve. Dupin va droit à l'essentiel : c'est-à-dire à l'amour, à la réflexion sur la mort, à la méditation sur la poésie elle-même. Cette voix originale est celle d'un poète qui refuse le discours mais accepte le combat.

Michel Sénès

Stalactites

Guy Chambelland, 72 p., 20 F

Les arbres sont souvent évoqués dans ces poèmes, peut-être parce que, comme les troncs minéraux qui donnent leur nom au recueil, ils apparaissent dans notre existence chétive, sans que personne les voie croître ni soit témoin de leur fin. Tels des guetteurs immémoriaux, parfaitement immobiles et cependant éternellement en éveil.

Antoine Vitez

La tragédie, c'est l'histoire des larmes

Éditeurs français réunis, coll. « Petite sirène », 96 p., 18 F

Formules lapidaires, poèmes en prose et vers écartelés se mêlent dans ce remarquable recueil où, dès l'abord, Antoine Vitez recommande : « *Laisse parler ton vrai langage, comme une terre noire qui coulerait d'une plaie.* »

La guerre, la révolution, l'amour, l'exil et la parole, tels sont nos uni-

ques compagnons... Et, nous prévient Vitez, sachons bien que « *si la voix casse le corps cesse lui aussi* ».

Dans ce recueil, on lira de vibrants poèmes de révolte et d'admirables poèmes d'amour, comme celui qui commence de la sorte :

Ce que j'aime en toi surtout c'est
[notre corps].
Tout l'univers — dans un corps,
[expliqué...]

Edmond Thomas

Fragments d'une autobiographie (1962-1975)

Jean Le Mauve, éd. « L'arbre » (Dammard, 02600 Villers-Cotterets) 36 p.

On connaît Edmond Thomas, directeur de la revue *Plein Chant* dont nous avons déjà parlé ici. Cette plaquette abonde en fleuves, chemins et routes spirituelles. L'œuvre intitulée *Va!* semble particulièrement bien résumer la démarche du poète — et, beaucoup plus généralement, celle de tout homme — : « *Va plus loin que moi mon double!* »

Robert-Edward Hart

Anthologie poétique

Nathan, 128 p., 20 F

Robert-Edward Hart fut l'un des poètes les plus représentatifs de l'île Maurice. Son œuvre demeure connue et estimée dans les pays francophones mais, curieusement, la France ne possédait pas de florilège le concernant. La présente anthologie comble donc une lacune en rassemblant une soixantaine de poèmes parmi les plus représentatifs du talent de Hart.

Outre une excellente présentation et une bibliographie complète, voici une parfaite occasion de découvrir l'auteur des *Poèmes solaires*, dans l'œuvre duquel on verra poindre, issue de la philosophie hindoue, une nette tendance à rechercher lumière et sérénité. Cette alliance de maîtrise de soi et de sensibilité douloureuse se condense et s'exprime dans nombre de poèmes qui nous sont présentés ici.

Yannis Ritsos

La sonate au clair de lune et autres poèmes (1956-1973)

Seghers, 206 p., 30 F

Une anthologie consacrée au grand poète grec, voix à la résonance mondiale, chantant et défendant la liberté « toujours première », voix qui parfois menace, se sachant à chaque instant menacée.

Ce volume rassemble, outre *La sonate au clair de lune*, *Chronique*, *Limpidité hivernale*, *La fête des fleurs*, *Forme de l'absence* et *Témoignages*. Il contient également une chronologie et des textes critiques de Louis Aragon et de Gérard Pierrat, auquel nous devons, au surplus, la traduction et l'adaptation des poèmes de Ritsos.

René Depestre

Poète à Cuba

P.-J. Oswald, coll. « L'aube dissout les monstres », 298 p., 30 F

René Depestre est incontestablement le plus grand poète haïtien de notre temps. Disons même que sa parole est universelle. Exilé de son pays depuis 1946, il se fixe à Cuba dès les débuts de la révolution castriste et y vit toujours.

Ce recueil débute par une préface de Claude Roy, suivie de la réponse de Depestre sur le thème « Poésie, Socialisme, Révolution ». Puis viennent les poèmes. Déterminé et serein, Depestre stigmatise l'oppression, symbolisée par « Papa Doc » et ses « Tontons Macoutes » et y célèbre les exploits de Fidel, du « Che », d'Angela Davis, « *en poète et en homme du feu politique* », comme il le dit.

Selon la belle formule d'André Laude, ici « *la révolution, la poésie et l'amour s'épousent jusqu'à former un seul jardin, une seule étoile...* ».

On retrouve René Depestre — et d'autres poètes connus et appréciés — dans l'anthologie de Marc Rombaut, *La poésie négro-africaine d'expression française* (5), un volume fort attirant, et par l'étude de Marc Rombaut qui l'ouvre, et par les

richesses poétiques qu'il contient. Il est dommage que nous ne disposions pas d'une plus large place pour lui faire l'honneur qu'il mérite.

Nicolas Guillén

Avec ce cœur je vis

Editeurs français réunis, coll. « Petite sirène », 96 p., 18 F

Nul n'ignore que la poésie du poète antillais Nicolas Guillén, célébré en son temps par André Breton (6), est militante et révolutionnaire. Un seul ouvrage, comme par exemple *El son entero*, le prouve abondamment.

Ici, le vieux chantre qui dénonça l'oppression et prêcha la révolte s'abandonne à la passion. Et voici quarante poèmes d'amour en chacun desquels s'épanouit le grand talent de Guillén, comme bat le cœur de sa « haute fille de canne et de coquelicot ». Amour sensuel, parfois, grave le plus souvent, prêt au sacrifice du silence. Comme dit le poète, non sans humour douloureux :

*Je garde ma peine au peinoir,
Je garde mon âme en l'âmoire,
Garde ma voix comme une épée...*

Pierre Ferran

(1) Seghers, 1972.

(2) Des inexactitudes se sont glissées dans ces lignes. Nous prions tardivement nos lecteurs de nous en excuser et nous leur signalons que la revue *Sud*, dont Jean Malrieu était le directeur fondateur, a publié, en supplément à son n° 18, une petite plaquette contenant, outre les hommages de ses proches amis, des éléments de la bibliographie du poète et une biographie exacte et complète.

(3) *Anabase*. Gallimard, 1948 (édition revue et corrigée).

(4) *Onze nouveaux poètes insoumis*, Ed. Saint-Germain-des-Prés, 1973. Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans notre n° 279 du 22-4-76.

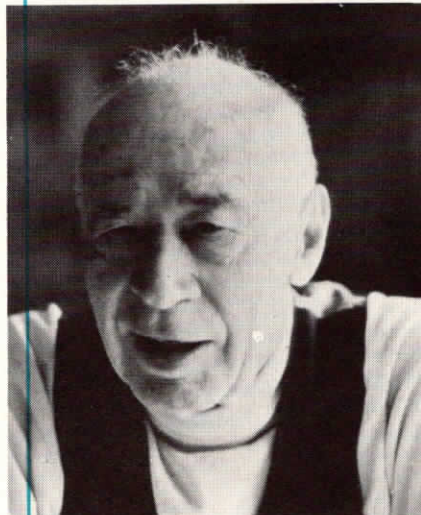
(5) Seghers, 336 p., 32 F.

(6) Rejoignant André Breton en 1941, à la Martinique, André Masson écrit le poème « Antille » qui fut publié dans le n° 2-3 d'*Hémisphères*, revue dirigée par Yvan Goll et éditée à New York. La première partie était consacrée à la « Découverte des tropiques », avec la contribution d'André Breton, André Masson, Aimé Césaire, Nicolas Guillén, etc. On consultera à ce sujet l'ouvrage *André Masson, le rebelle du surréalisme - Ecrits* (Hermann, 1976, 400 p., 48 F) ; cette anthologie, réalisée et préfacée par François Will-Levaillant, est de tout premier intérêt.

LIVRES

**présence
de Miller**

Simultanément paraissent, chez Stock, *Flash-back, Entretiens de Pacific Palisades* (166 p., 30 F), entre Henry Miller et Christian de Bartillat, et, aux éditions Buchet-Chastel, la *Correspondance privée* (200 p., 39,80 F) entre Henry Miller et Wallace Fowlie.



A quatre-vingts ans, Henry Miller est un homme qui déborde toujours de vie, qui écrit et publie énormément. Il dit à Christian de Bartillat : « *La condition sociale est mauvaise, mais la vie elle-même est toujours bonne. C'est l'homme qui gâche tout.* » A la fois, donc, optimiste quant à la valeur de la vie, pessimiste quant à la nature de l'homme, Henry Miller croit passionnément à notre liberté. Il pense que le destin de l'humanité est dans les mains des générations d'aujourd'hui, que tout peut encore être sauvé, pourvu que nous prenions conscience de nos erreurs passées et présentes, et que nous n'attendions notre salut ni d'une intervention extérieure, ni de ceux qui nous dirigent et que nous suivons comme moutons de Panurge. Jetant un regard rétrospectif sur sa vie et son œuvre, il estime que son message est un appel au réveil de la conscience individuelle : « *Rien ne*

va dans notre vie sociale, mais il est possible d'avoir en dehors d'elle une vie individuelle. Alors, il est possible d'être heureux. » Cependant, il ajoute : « *Il faut rester ici, au centre, au milieu.* »

La correspondance de Henry Miller avec Wallace Fowlie, critique et traducteur de haute culture, se situe principalement entre 1943 et 1950. On y voit un écrivain qui s'intéresse à tout et à tous, que l'événement le plus éloigné fait vibrer, qui perçoit avec une intensité profonde ses joies, ses peines, et accomplit un travail de Titan à travers une foule de difficultés personnelles. Wallace Fowlie semble, dans cette amitié, fasciné par la force d'une personnalité aussi exceptionnelle, qu'il compare à celle de Rabelais.

L'un et l'autre ouvrages contribuent à éclairer l'image d'un « super vivant » à qui, véritablement, rien de ce qui est humain n'aura été étranger.

**effleurements
du cœur**

Traduites par Henri Parisot, voici des *Lettres adressées à Alice et à quelques autres*, suivi de *Alice à la scène* et de *Fantasmagorie* (Flammariion, 188 p., 36 F). On trouve ici les trois seules lettres adressées à Alice qui n'aient pas été détruites : Alice était alors mariée. Ce recueil complète, avec une cinquantaine de lettres, une publication antérieure, *Lettres adressées à des petites filles* (chez le éditeur).

On y retrouve évidemment l'humour de Lewis Carroll, et aussi l'ambiguïté tout à fait étrange de ses relations avec les petites filles qu'il traite à la fois comme des enfants et comme des femmes. Cette féminité qu'il décèle chez toutes, ne l'a-t-il pas mise en évidence par la photographie, où les petites filles, regardées par lui, semblent avouer une maturité étonnante, une gravité, un mystère sans âge, la conscience précoce d'un destin particulier. Dans ces lettres, Lewis Carroll déploie toutes les grâces de son esprit pour faire sa cour aux petites filles, avec un respect, une tendresse, une délicatesse qui n'ont rien de vilainement équivoque. Lorsqu'il explique à la jeune Olive Butler ce que sont les plaisirs

de l'attente, il y a des accents proussiens dans l'émotion contenue qui se laisse deviner : car il évoque pour son interlocutrice une qualité de sentiment qu'elle connaît à peine et où elle pressent un monde nouveau, avec gravité.

Il y a, dans ces effleurements du cœur, une initiation précieuse, que l'humour vient pudiquement habiller, tempérer — et l'on imagine le sourire de la petite fille qui lisait de telles lettres, recevait un tel présent, et bénéficiait d'un si rare apprentissage : ce devait être un sourire à la fois amusé et ravi.

J.D.

les univers quotidiens

« Métro, boulot, dodo », on connaît la formule, sévère et triste, par laquelle on se plaît à caricaturer la vie de tous ceux qui, résidant dans ces villes-dortoirs de la banlieue parisienne, sont contraints de venir chaque jour travailler dans la grande ville. L'héroïne que Marie-Louise Haumont a mise au centre de son roman, *Le trajet* (éd. Gallimard, 262 p, 39 F), est une de ces voya-



geuses quotidiennes que les mêmes cars attendent le matin et le soir, entre les rencontres des mêmes collègues dans le même bureau. La trame peut sembler mince et en effet,

malgré un drame, inattendu mais somme toute possible qui rompt la grise monotonie de ces jours identiques, il ne se passe pas grand-chose dans ce livre. L'extraordinaire est que l'intérêt n'en faiblit cependant pas un instant.

L'essentielle raison est que l'héroïne, la narratrice, sait jeter un regard aigu sur les êtres et les choses. Les visages entrevus chaque matin et chaque soir nous deviennent peu à peu aussi familiers qu'à elle et ce que chaque trajet arrache à leur apparent anonymat se reconstitue pour elle et pour nous d'une façon qui peut être à la fin « dramatique ». Les secrets devinés, peu à peu émergés des banalités prononcées chaque jour, s'ordonnent et créent des vies là où il n'y avait que des ombres. Il en est de même, à plus forte raison, pour les collègues de bureau que de plus nombreuses heures et de communs travaux rapprochent davantage.

Il est assez frappant de constater que, dans ces deux univers de la narratrice, les hommes tiennent finalement peu de place. Mais qui pouvait mieux parler de toutes ces femmes qu'une femme ? Par ce que la narratrice prend soin de nous dire de ses rêves d'enfant, de ses petites manies et de ses petites peurs, et d'en parler avec autant d'humour que d'émotion, on sent bien qu'elle était prête à regarder et à entendre. Elle peut, à certains moments, avoir l'air sévère, mais c'est parce qu'elle l'est aussi pour elle-même, et c'est toujours finalement la tendresse et l'amitié qui l'emportent. Et qui l'emportent aussi dans la façon de dire, poétique et pudique, précise et simple, comme si, trop modeste, elle n'osait pas trop montrer que la romancière qui lui a tenu la main écrit admirablement.

P.-B. M.

TELEVISION

à ne pas manquer

Samedi 20 novembre

20 h 30, Antenne 2 — *Gustalin*, d'après le roman de Marcel Aymé — un petit chef-d'œuvre d'humour et de tendresse — par l'équipe à laquelle

on doit l'adaptation de *Josse*, du même auteur.

Dimanche 21 novembre

22 h 30, FR 3 — *La femme et le pantin*, un « classique » de Joseph von Sternberg, à voir, au moins pour Marlène Dietrich.

Jeudi 25 novembre

20 h 30, Antenne 2 — « Le grand échiquier » autour du pianiste hongrois Georgiu Cziffra.

Vendredi 26 novembre

22 h 45, Antenne 2 — « Ciné-club » : *Les neuf*, du cinéaste polonais Andrzej Wajda ; un déferlement d'images, de couleurs, de sons et de mouvement qui ne sont pas sans rappeler *La dolce vita* de Fellini.

Mercredi 1^{er} décembre

20 h 30, FR 3 — *Journal d'un prêtre ouvrier*, une dramatique écrite et réalisée par Maurice Failevic : la découverte du monde de l'usine et des luttes syndicales par un « homme de bonne volonté ». La charité ne suffit pas. A voir absolument.

C. M.

CINEMA

■ *Le théâtre d'Orléans*, en liaison avec le Centre d'animation culturelle, vient de reprendre le cours de sa programmation cinématographique. Cette année, sera présenté un cycle consacré au cinéma fantastique, un film différent étant présenté tous les jeudis.

■ A Tours, *Les amis de la cinémathèque*, installés au ciné-club du Foyer du Beffroi, proposent actuellement une rétrospective intitulée « Cinquante ans de cinéma américain » avec présentation d'une quarantaine de films choisis parmi les réalisations de grands metteurs en scène (von Sternberg, Welles, Capra, Fuller, Mankiewicz, Walsh, Hitchcock, etc.). Une autre rétrospective est également annoncée, pour le mois de janvier prochain : du 21 au 30, consacrée à « Quatre-vingts ans de cinéma français ».

M. L.

la jeunesse en mou

Les associations et mouvements de jeunesse, on le sait, sont, pour la plupart, dans une situation précaire.

L'aide de l'Etat qui leur est dévolue, et qu'ils entendent considérer comme un droit pour la mission d'intérêt général qu'ils accomplissent, est devenue peau de chagrin.

Cette année encore, le projet de budget les condamne à survivre.

Nous avons essayé de faire le point en nous référant à quelques-uns d'entre eux et au CNAJEP, leur organe de coordination.

Nous espérons intégrer à ce dossier le point de vue du secrétariat d'Etat

à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs. Malgré un report de parution de plusieurs semaines, nous n'avons pu obtenir à temps les réponses souhaitées. C'est, par conséquent, dans un prochain numéro que le secrétariat d'Etat se prononcera sur le fait associatif.

LA DISCUSSION au Parlement du projet de budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs ramène chaque année en surface le scandale d'un budget dérisoire pour les objectifs qu'il entend recouvrir. Mais dans la plus grande partie de l'opinion, et que l'on soit en année pré- ou post-olympique, c'est toujours pour la partie « sport » de l'intitulé que l'on s'émeut, tant le mythe de la médaille a été volontairement cultivé. La médaille n'étant en l'occurrence que la partie visible de l'iceberg, l'opinion se préoccupe-t-elle des véritables causes, en profondeur celles-là ? Et qui, alors, se soucie d'une autre partie immergée, celle du second rôle du secrétariat d'Etat, c'est-à-dire la « jeunesse » ? Il ne s'agit pas de faire une partition dans les vocations d'un tel ministère, mais il faut bien reconnaître que, pour le grand public, « sports » se traduit concrètement par des résultats olympiques, internationaux ou nationaux, alors que « jeunesse » recouvre quelque chose d'assez insaisissable, d'abstrait et, tout compte fait, d'une portée difficilement mesurable. On serait tenté de dire que les seuls à en estimer les dimensions sont ceux qui restent la cheville ouvrière d'une telle action : les associations et mouvements de jeunesse.

Chaque année, à pareille époque, ils sont seuls à amener parlementaires, élus et responsables locaux de tout poil, pour essayer de faire comprendre que leur action est d'utilité publique, telle que la loi de 1901 la reconnaît d'ailleurs, et que leur rôle est prépondérant dans la formation des citoyens de demain. Et chaque année, ils hurlent dans le désert, voyant s'amenuiser, autant par la faute de l'érosion monétaire que par le peu de considération des gouvernants envers ce secteur, les moyens destinés à les aider dans

leur tâche.

Avec un budget représentant quelque 0,70 % du budget général de la nation, dont on peut dire, en gros, que les 70 % vont au fonctionnement et à la gestion du personnel enseignant, 20 % aux crédits d'équipements (en baisse cette année), et dont il ne reste que 10 % pour l'aide aux associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire, y compris celles qui assument la formation des cadres, on comprend le sentiment de la grande majorité des mouvements de jeunesse qui se sentent abandonnés par leur propre secrétariat d'Etat alors qu'il devrait défendre leur cause. Cette portion congrue réservée à la jeunesse est difficilement contestable, même si l'argument du secrétariat d'Etat, depuis plusieurs années, consiste à faire entendre que la jeunesse est concernée par un grand nombre de ministères, Education, Justice, Santé, Agriculture, Armées notamment, et que l'action de l'Etat en sa faveur est autrement considérable que les seuls chiffres du secrétariat d'Etat. Certes, c'est vrai, mais alors il conviendrait de parler du rôle d'un Etat...

déclaration de guerre

Ce sentiment d'abandon — certains n'hésitent pas à employer le terme de guerre contre les mouvements — est-il fondé ? En 1958 était créé le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, transformé en 1963 en secrétariat d'Etat. Le premier titulaire du poste, Maurice Herzog, malgré les failles et les contradictions de cette nouvelle structure, tenta en huit ans de mandat de jeter les bases d'une politique en faveur de la jeunesse avec l'aide des mouvements et associations. Sans entrer

vements

dans les détails, disons que l'aide, sous forme de subvention aux activités de jeunesse, d'éducation populaire et œuvres de vacances, se voyait pratiquement quintuplée pendant cette même période. Dans un mémoire de maîtrise d'enseignement d'histoire, reproduit en 1974 par le bulletin *Exprès*, Patrick Gallaud précise en ce qui concerne les subventions pour la période 1958-1965 : 130 % d'augmentation pour les œuvres de vacances, 330 % pour les activités d'éducation populaire, et 450 % pour les activités de jeunesse.

Le départ de Maurice Herzog et l'arrivée de son successeur, François Misoffe, qui voyait son secrétariat d'Etat se muter en ministère, allait sonner ce que beaucoup ont dénommé la « déclaration de guerre aux mouvements de jeunesse ». En effet, l'action du ministre allait être une tentative en direction de la masse de jeunes dits « inorganisés » sans passer par le canal des mouvements. Le prétexte était double : les associations et mouvements ne représentent que 15 à 20 % de la jeunesse ; les associations et mouvements se sont sclérosés, un mandarinat de responsables s'y est institué. Et comme l'argent reste, en toute occasion, le nerf de la guerre, les subventions au secteur associatif allaient stopper leur ascension et se mettre à stagner, pour ne pas dire régresser, étant donné l'inflation galopante. Le coup de frein était donné et les deux arguments massues, représentativité et sclérose des mouvements, allaient avoir la vie dure puisqu'ils resurgissent souvent, en termes plus ou moins voilés, tout au long des mandats des successeurs de François Misoffe : Joseph Comiti et Pierre Mazeaud.

Ces deux arguments n'étaient pas sans fondement, il est vrai, bien que le premier soit quelque peu fallacieux. Les organisations syndicales,

de parents ou autres, dépassent rarement ce chiffre de représentativité par rapport à la masse de population qu'ils concernent. Pourquoi exigerait-on que la jeunesse soit plus fortement représentée ? D'ailleurs, dans la plupart des pays voisins, la jeunesse « organisée » représente à quelque chose près les mêmes pourcentages.

Pour le second, la sclérose des mouvements, il ne faut pas le nier, a atteint parfois un certain degré, mais elle était une conséquence du système et il aurait fallu alors beaucoup plus se préoccuper des possibilités de recyclage des responsables. C'était oublier aussi l'évolution de la société qui obligea dans les années 1960 nombre de mouvements à se remettre en question, sans parler de mai 1968 qui devait amener les associations à revoir sérieusement leurs structures et leurs objectifs en fonction des aspirations de la jeunesse.

Patrick Gallaud rapporte dans sa thèse : « *Lors des débats de 1967, s'appuyant sur un sondage d'opinion, le ministre [François Misoffe] citait le pourcentage de « oui » à la question suivante posée aux jeunes : « Etes-vous heureux de vivre à notre époque ? » Il y eut 96 % de oui. C'était exactement en mai 1967.* »

Cette situation, très schématiquement retracée et aux multiples péripéties — comme la mise en sommeil pendant un certain temps de la Commission des agréments ou de celle, chronique, d'instances de concertation comme le haut-comité à la Jeunesse ou les commissions ministérielles dont certaines n'ont même jamais fonctionné — s'accompagna bien évidemment d'une dégradation continue des rapports entre les mouvements et leur secrétariat d'Etat de tutelle. Et si l'unité des associations s'est plus ou moins concentrée au sein du Comité pour les relations

nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), qui regroupe une centaine de celles-ci sur les cent cinquante subventionnées par le secrétariat d'Etat, c'est bien à cette incompréhension, à ce dialogue de sourds, et à cette guerre larvée, qu'il faut l'attribuer. On pourrait presque dire que, de 1966 à aujourd'hui, le secrétariat d'Etat a tout fait pour que les associations basculent dans une attitude d'opposition à sa politique, si tant est qu'il en ait eu une.

Vouloir passer par dessus les organisations de jeunesse pour une action envers les inorganisés, c'était nier leur implantation à la base dont il faut bien reconnaître l'importance en tant que tissu social au niveau des collectivités locales. C'était vouloir ne regarder que les chiffres des effectifs, sans prendre en compte l'impact local, le rayonnement et le service rendu, souvent par ricochet, à une partie de ces jeunes classés « inorganisés » parce que recensés nulle part.

L'exemple le plus flagrant de cette situation a été celui des « Mille clubs ». Destinés à remédier au manque de locaux et à donner aux jeunes des lieux où ils puissent se réunir et se livrer à des activités, ces bâtiments industrialisés devaient être construits par les jeunes eux-mêmes. Les collectivités locales fournissaient le terrain viabilisé et prenaient en charge le gros œuvre des fondations et l'aménagement des abords. Mais l'association gestionnaire ne pouvait être une association pré-existante. En clair, gestion et animation ne pouvaient être le fait d'une association de jeunesse ayant déjà pignon sur rue. Or, l'expérience a prouvé que cette opération n'était pas viable sans les associations structurées. Les « Mille clubs », aujourd'hui, sont presque tous gérés et animés par ces dernières. Clément Pieuchot, secré-

taire national de la Ligue de l'enseignement, est catégorique : « Sur la première tranche de « Mille clubs », 60 % ont dû être repris par des associations, 20 % ont été montés par les services techniques municipaux et non par des jeunes inorganisés, et 20 % sont restés dans les caisses. »

le fait du prince

Les subventions restent le problème numéro un. La chute continue de l'aide de l'Etat a conduit un nombre de petites associations au bord de l'asphyxie. Mais ce n'est pas pour la survie de celles-ci par des mesures ponctuelles que se bat l'ensemble des mouvements par l'intermédiaire du CNAJEP, c'est bien sur un prin-

cipe de politique générale. « Le problème fondamental réside dans la reconnaissance de la mission d'intérêt général des associations et par conséquent du droit à la subvention de celles-ci », précise Alain Barrau, président du CNAJEP. L'an dernier, Pierre Mazeaud déclarait que l'aide serait notamment proportionnelle au nombre d'adhérents que seraient capables de recruter les mouvements et il réclamait à ces derniers de doubler leurs effectifs en cinq ans. Comment le feront-ils, alors que certains en sont réduits à licencier du personnel ou contraints de stopper certaines activités. On donne un masque au malade mais on lui demande de fournir lui-même son oxygène. Même si le secrétariat d'Etat affirme tenir compte des meilleurs critères d'attribution, il reste que, pour pratiquement tous les con-

cernés, la distribution des subsides demeure « le fait du prince ». Les impulsions successives sur un secteur ou sur un autre, selon les ministres et secrétaires d'Etat, comme le nombre des associations, ont sans doute contribué à créer un maquis dans le domaine de la subvention où il est particulièrement difficile d'y voir clair. Ainsi, chaque année, diminution, augmentation ou stagnation pour tel ou tel mouvement laisse le champ à toute interprétation. Les associations semblent en avoir pris leur parti et, d'année en année, la répartition de la pénurie les a incitées à revendiquer globalement. Elles n'ont pas oublié non plus les suppressions de subvention qui, il y a quatre ans, avaient frappé trois d'entre elles (JEC, Vie nouvelle, CLAJ) sous prétexte « d'action politique ».

Le secrétariat d'Etat demande aux associations d'avoir de l'imagination. Depuis quelques années, pour « s'en sortir », elles doivent multiplier les initiatives, mettre toutes leurs ressources en hommes et en idées afin d'utiliser au maximum les voies et possibilités diverses. Celles qui ne le font pas sont irrémédiablement condamnées à vivoter ou à disparaître. Comme le remarque Antoine Blanca, secrétaire général de la Fédération des clubs Léo-Lagrange, « Les associations qui ont pu tenir le coup sont celles qui ont diversifié leurs activités en faisant à la fois de la formation, du tourisme social, de l'animation de clubs, de maisons de jeunes, des actions de relations internationales, etc. Celles qui doivent compter uniquement sur des subventions de fonctionnement sont condamnées. Nous avons des difficultés, mais nous n'avons pas cessé de nous développer. » C'est vrai, de quarante permanents il y a dix ans, la Fédération Léo-Lagrange est passée au chiffre de deux cent quarante, dont deux cents régionaux. Durant la même période, le nombre des animateurs régionaux vacataires a décuplé, pour arriver à deux mille aujourd'hui. Sur un budget de plus de 40 millions de francs, la subvention de fonctionnement « jeunesse et

■ Les associations qui s'occupent de la formation des animateurs et directeurs de centres de vacances, devant le coût des stages, réclament depuis longtemps la prise en charge progressive par l'Etat de la totalité des frais d'enseignement pour ces stagiaires. Des promesses ont été faites. Mais on sait que, dans certains départements, il y aurait des difficultés à faire accepter par le secrétariat d'Etat l'indemnité (12 F par journée-stagiaire) pour la totalité des journées de formation effectuées.

Jean-Pierre Soisson a déjà eu l'occasion de dire qu'il entendait faire de ce secteur une priorité. Les crédits réduits de son budget lui permettront-ils d'y parvenir ?

Après l'intervention du secrétaire d'Etat devant les députés, Denis Bordat, délégué général des CEMEA, l'un des plus importants organismes de formation, nous a notamment déclaré : « Depuis un certain temps déjà, le patrimoine social important — et qui nous est envié à l'étranger — que représentent les centres de vacances, faute de moyens, se dégrade. Les organisateurs de centres de vacances ont été contraints de sacrifier pour le fonctionnement courant les crédits indispensables à la conservation et à l'amélioration des locaux et du matériel existant. Le ministre compte changer de politique à cet égard. Selon moi, vu les urgences et les retards pris, deux directions s'imposent aujourd'hui :

1° - Améliorer le patrimoine pour mieux répondre aux besoins des familles les plus modestes et qui sont les plus touchées par la crise économique que nous connaissons.
2° - Aider les 200 000 jeunes animateurs de ces centres de vacances qui, chaque année, accomplissent d'une façon désintéressée un véritable service d'intérêt public à se former, formation qui doit être de qualité, car les familles souhaitent des garanties sur le plan éducatif et sur le plan de la sécurité.

J'émettrai enfin le vœu que ce changement d'orientation politique puisse se réaliser dans les faits et que M. Soisson, auquel j'accorde aujourd'hui le bénéfice d'un préjugé favorable, ait l'an prochain la possibilité de défendre son budget auprès du gouvernement avant d'avoir à le défendre devant l'Assemblée nationale. »

■ Jean-Pierre Soisson a défendu son budget devant l'Assemblée nationale et l'on pense qu'il obtiendra sans difficultés une « rallonge » de 5 millions de francs. Il le présente cette semaine devant le Sénat. Les sénateurs seront-ils plus exigeants sur cette « rallonge » ? Le CNAJEP l'espère en tout cas, car il estime qu'il faudrait au minimum une rallonge de 22 millions de francs pour assurer la survie du secteur jeunesse. L'an dernier, ce sont les élus du Luxembourg qui avaient manifesté le plus d'intérêt à ce budget dérisoire. En sera-t-il de même cette année ? Réponse dans deux jours.

sports » se monte à quelque 90 000 F, auxquels il convient d'ajouter une trentaine de postes FONJEP et diverses conventions. La diversité des activités permet aussi la diversité des aides : tourisme, santé, immigrés, etc. C'est surtout avec les collectivités locales que la Fédération travaille ; ainsi, sur les deux cents permanents régionaux, si l'Etat en assume trente et un, les cent soixante-neuf autres le sont par des contrats avec les collectivités. Avec trente huit mille adhérents « en carte », on estime à quatre ou cinq fois plus l'impact militant, bien que les pouvoirs publics, pour les calculs officiels, se contentent de multiplier ce chiffre par deux.

Autre mouvement d'importance : la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. Un géant avec ses neuf cent mille adhérents post-scolaires (cotisations recensées) et ses quatre millions de péri-scolaires. En dix ans, la subvention de fonctionnement « jeunesse et sports » est passée de 10 % du budget confédéral qui s'élève aujourd'hui aux environs de 60 millions de francs, à moins de 1 %. Là aussi, la Ligue tient par l'importance de ses effectifs et le produit de sa gamme d'activités : tourisme, vacances scolaires, audiovisuel, animation culturelle, sportive, scientifique, etc., et aussi, pour une certaine part, par la Quinzaine de l'Ecole publique, privilège de la Ligue. Clément Pieuchot, qui pense qu'actuellement le secrétariat d'Etat se laisse déposséder de certaines de ses prérogatives au profit par exemple de la Santé ou des Affaires sociales, exprime bien l'avis de tous les responsables en déclarant : « *Ce que nous contestons c'est le choix politique qui consiste à refuser les moyens à ceux qui ont pour mission de faire l'animation.* »

Ce sont là des fédérations que, toute relativité gardée, on pourrait dire prospères de par leur force même. Mais les petits mouvements savent aussi se battre. Les CLAJ, dont les démêlés avec le secrétariat d'Etat, il y a quatre ans, ont agité le petit monde des associations, en

sont un exemple. Nés autour des années cinquante au sein des « bandes de quartiers » afin d'organiser loisirs et vacances à moindres frais, les Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse sont toujours restés un outil pour les jeunes travailleurs, occupant justement le terrain des dits « inorganisés » et des milieux défavorisés. De par leur essence même, les CLAJ ont toujours pris des positions avancées et ont eu également le mérite de toujours annoncer la couleur. « *Les préoccupations jeunesse sont forcément politiques et nous revendiquons le droit pour les associations d'éducation populaire de déboucher sur des expériences politiques à partir de la vie et des activités* » disent Michel Arpillière et René Dessaigne, responsables du mouvement. Ces positions et une soi-disant « atteinte à la famille » qui fut une mauvaise interprétation du secrétariat d'Etat

estiment-ils, amenèrent il y a quatre ans, une suspension par celui-ci de la subvention qui leur était jusque-là allouée. Reposant sur le bénévolat et la participation populaire des jeunes et des familles, le mouvement n'en a pas moins pris de l'ampleur et, devant les actions qui se caractérisent notamment par la construction et l'aménagement de relais par les jeunes eux-mêmes, par des activités de plein air en opposition totale avec les loisirs de consommation, où les jeunes participent à raison de dix mille par an dont 60 % de jeunes ouvriers, bref ! toutes données qui correspondent sur ce point aux objectifs affirmés du secrétariat d'Etat, celui-ci a rétabli une subvention de 30 000 F l'an dernier. Ira-t-il jusqu'à les soutenir dans leur action contre le passage de l'autoroute A 88 sur leur relais international de l'île de Poissy ? C'est une autre affaire.

Ces quelques images de mouve-

■ **C'est en 1974 que le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire**, né des suites de 1968, est devenu le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire en intégrant le BEJEP (Bureau d'études jeunesse et éducation permanente) et le CRIF (Comité pour les relations internationales des associations françaises de jeunesse et d'éducation populaire). Il a toutefois gardé son premier sigle CNAJEP et rassemble aujourd'hui un peu plus de 90 associations, dont les plus importantes, ce qui en fait un interlocuteur de poids. Il a en quelque sorte succédé au GEROJEP (Groupement d'études et de recherches des organisations de jeunesse et d'éducation populaire) qui avait vu le jour en 1958 et qui, pour la première fois, réunissait des associations d'horizons extrêmement différents, laïques et confessionnelles. Par ailleurs, existe encore le CFMJ (Conseil français des mouvements de jeunesse) dont la création remonte à cette époque, qui regroupe actuellement une demi-douzaine de mouvements ou institutions et qui est lui-même adhérent du CNAJEP. Le CNAJEP revendique, entre autres, la reconnaissance du rôle des associations comme facteur de développement de la démocratie ; agit pour renforcer et promouvoir les conquêtes sociales déterminantes en matière de jeunesse et d'éducation populaire ; entend prendre en compte et exprimer les préoccupations des jeunes et des adultes.

■ **Le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire)** créé en janvier 1964 par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et les associations, est un organisme de coopération et de cogestion destiné à favoriser l'action sociale et la qualité de la vie par le développement de l'animation socio-éducative et culturelle. Il regroupe actuellement 65 associations nationales et 25 fédérations régionales de MJC, employeurs d'animateurs professionnels socio-éducatifs et culturels. Il assure la prise en charge de la formation et la rétribution d'animateurs permanents avec l'aide financière des ministères (Jeunesse et Sports, Action sociale, Formation professionnelle), des Allocations familiales, des régions, des départements, des communes. La prise en charge de ces postes d'animateurs FONJEP — 963 en 1976 — est assurée par les associations et les communes pour une part allant de 50 à 100 %. Initialement la part de l'Etat devait être de 50 %, elle gravite actuellement autour de 30 %. Là encore, la part des associations et collectivités locales est lourde. Par ailleurs, le FONJEP a assuré, en treize ans, la formation de 11 100 stagiaires, dont 1 980 pour 1976.

ments qui, tout compte fait, s'en sortent avec les honneurs de la guerre, donnent une idée de la dégradation de la situation. Ce qui est certain, c'est que le point de saturation est atteint. Comme le faisait remarquer un responsable de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture — qui regroupe huit cents MJC et qui se débat, elle aussi, dans de sérieuses difficultés —, « On ne peut plus continuer à transférer les charges sur les familles, les bénévoles et les collectivités locales ». Tout le monde s'accorde pour reconnaître que c'est devenu intolérable. La FFMJC s'est d'ailleurs livrée à des calculs dont les résultats laissent pantois. Les associations à but non lucratif et les collectivités locales sont tenues de verser à l'Etat la taxe de 4,25 % sur les salaires, alors que les entreprises en sont exonérées. La FFMJC a calculé qu'en cumulant cette taxe sur les salaires et la TVA sur les achats de matériel éducatif, elle verse 2,36 F d'impôts pour 1 F de subvention qu'elle reçoit de l'Etat. Si ce n'était la jeunesse qui en pâtit, il y aurait de quoi réveiller Courteline !

En gros, on estime dans les associations que la suppression de la fiscalité et de la taxe sur les salaires permettrait pratiquement de doubler la masse des subventions. Et d'autres menaces se dessinent, par exemple le projet de nouvelle fiscalité sur la presse. La presse des mouvements, moyen d'information pour la jeunesse, représente à chaque parution un million d'exemplaires et un chiffre annuel de quelque 12 millions de francs.

le "ras l'bol" du militant

Ce sombre tableau ne doit pas faire oublier que les associations ont aussi une part de responsabilité à leur propre malheur. Les rivalités ont joué parfois et le petit jeu du « chacun pour soi » à certaines périodes, s'il n'a pas précipité cette lente

dégradation, a favorisé l'attitude du « laisser-faire ». Petit à petit les associations, malgré quelques sursauts, se sont retrouvées sur une pente que même l'unité du CNAJEP aura bien du mal à leur faire remonter. Antoine Blanca reconnaît : « Il y a des habitudes qui ont été prises par certains mouvements », mais il s'oppose avec force aux « arguments malhonnêtes » de manque d'imagination et de sclérose : « On étrangle les associations et après on dit qu'elles font mal leur travail. Des associations florissantes ne se sclérosent pas, car elles connaissent alors des bouillonnements et des renouvellements. » Quant à Clément Pieuchot, qui voit également dans ces arguments de la démagogie, il constate : « Le militant de base en a ras l'bol, il constate son impuissance. Alors, il abandonne ou s'il reste c'est uniquement parce qu'il a l'occasion de faire une activité qu'il aime. »

Cela signifie-t-il, comme le pense Alain Barrau, que beaucoup oscillent entre la révolte et le découragement ? La diversité du CNAJEP, dont les composants proviennent des trois grands secteurs associatifs — laïque, confessionnel et technique —, en fait peut-être sa force et sa faiblesse. Grand rassembleur, il fait le poids face au secrétariat d'Etat, mais celui-ci ne prête guère l'oreille à des vœux transmis par les organes de concertation. « Pseudo-concertation », dit Clément Pieuchot qui souligne l'inefficacité de ces organismes que sont le haut-comité à la Jeunesse et le Conseil de la Jeunesse et de l'Education populaire.

Nombreux sont ceux qui perçoivent le CNAJEP comme un appareil de défense. En dehors des grandes revendications budgétaires, il est vrai qu'il n'est pas toujours aisé de trouver des plateformes communes, mais il a le mérite de poser en toile de fond de ses actions revendicatives le vrai problème de la fonction de l'association, pour la jeunesse mais aussi pour l'éducation populaire qu'Alain Barrau se refuse à voir reléguée au second plan comme le

secrétariat d'Etat semble vouloir le faire actuellement. « C'est la vie locale qui sécrète les associations, dit le président du CNAJEP, elles sont l'émanation de la base et un élément fondamental de la décentralisation, un élément qui se fonde sur l'apprentissage de la responsabilité et de l'auto-gestion. »

Nouveau secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, Jean-Pierre Soisson, homme de dialogue, parviendra-t-il à restaurer la confiance et à sortir ce ministère, que beaucoup de mouvements considèrent comme « sous-secrétariat d'Etat », de l'ornière ? En recevant récemment les responsables d'associations, il s'est délibérément dit « tourné vers ceux qui représentent la jeunesse de ce pays » et « attaché à la notion de représentativité des associations ». « Nous avons à impulser ensemble des actions dans un esprit de pluralisme et d'ouverture » leur a-t-il dit, mais la situation en est rendue à un tel point que les seules déclarations d'intention ne suffiront pas. Si Jean-Pierre Soisson veut marquer son passage à ce poste, il devra porter son action sur le secteur « jeunesse », pensent certains responsables qui voient là une petite leur d'espoir.

« En maints endroits, beaucoup d'activités sociales n'existent que parce qu'il y a des associations. Quand meurt une association, c'est un travail social qui s'éteint et c'est dix ans de perdu », constate Alain Barrau.

C'est évident, les collectivités locales sont les premières concernées par la vie ou la mort des associations, et les élections municipales, à moins d'une portée de semestre, vont avoir un rôle déterminant sur le fait associatif. Au-delà de cette proche échéance, bien des regards sont déjà fixés sur l'horizon 1978. Les associations savent que cette longue période pré-électorale est une occasion exceptionnelle pour se faire entendre. Comment le feront-elles ? Leur existence en dépend, elles n'ont pas le droit de se tromper.

Maurice Guillot

ENSEIGNANTS...

**Vous êtes aussi
parents !**

Lisez, tous les mois
l'école des

parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE NOVEMBRE

- * **La sortie d'école** : le passage quotidien d'un monde à l'autre, analysé par Bernard Prieur.
- * **A école inadaptée, enfants dyslexiques** : Jacqueline Arcelin fait le point sur cette « maladie du siècle » et Jacqueline Peugeot montre l'apport de la graphologie pour déceler les difficultés de l'enfant.
- * **Privés de Père** : qu'il soit mort ou séparé de la mère, quels retentissements sur l'enfant et son entourage familial ? Une analyse de Monique Morval à partir de dessins d'enfants.
- * **Comment l'enfant vient au parent** : le Dr Michel Soulé explique pourquoi la mère est indispensable au tout petit, pourquoi cet enfant lui est aussi nécessaire.
- * **Vu par un praticien, que signifie « aller chez le dentiste »** par le Dr Michel Danan.
- * **et nos chroniques** : santé (les tics) - Educateurs, qui êtes-vous ? (René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale) - Questions-réponses : **Mon fils veut acheter une voiture** - Image et son (disque, films) - Livres pour jeunes - Livres pour parents - Le cas du mois à Inter-service-parents.

*

Abonnement : 75 F
(10 numéros)

Un document indispensable à la vie scolaire :

LES PARENTS ET L'ENSEIGNANT

Tous les problèmes qui se posent entre parents et enseignants, de la maternelle à la majorité.

Une brochure de 36 pages, 21 x 29,7, 5 F (+ 2 F de frais d'envoi).

Réductions à partir de 25 exemplaires.

L'école des parents et des éducateurs

4, rue Brunel
75017 PARIS
Tél. : 754-29-00
C.C.P. Paris 1403.69

(Dans toute correspondance, indiquez
référence : L'éducation.)

Catalogue complet
de nos publications
sur simple demande
pour les lecteurs de L'Education



fischertechnik



La pierre d'angle d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à
FISCHER - FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67 100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67

A TOUS CEUX QUI NE VEULENT PAS COPIER AU-DESSUS DE LEURS MOYENS

FAXIL

de

Gestetner

Documentez-vous dès maintenant : prenez contact avec Gestetner,
service 237, 71 rue Camille Groult 94400 VITRY - Tél. 680.47.85

Publiscopie

APPAREILS DE PROJECTION

agréés par le Ministère de l'Education Nationale

EPISCOPES - EPIDIASCOPES

projetant les surfaces 15 x 15, 20 x 20, 30 x 30 cm
de documents d'épaisseur et de grandeur quelconque

RETROPROJECTEURS - FLECHES LUMINEUSES

MICROLUX pour préparations microscopiques

Etablissements MOLLIER

97, avenue de Versailles, Paris-16^e

Tél. : 288-31-85

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Véllis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelon, François Marlet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

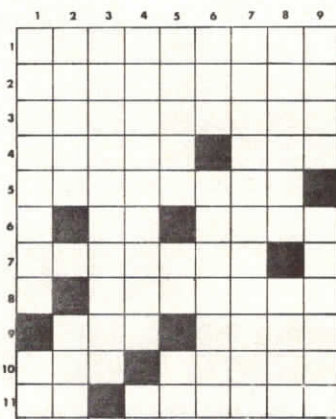
bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 237



Horizontalement. 1 - Onomatopée pour un tiercé dont il ne sort que du vent. 2 - Il fait ressortir les pousses du pied. 3 - Purée noire ou panade épaisse. 4 - Accident de la circulation bloquant les artères - Antique sumérienne. 5 - Religieux fêté la veille de la saint Bernardin. 6 - Il calme la soif quand on a sa pépite - Distraire. 7 - Elle attaquée aussi bien la feuille de vigne que la feuille d'acier. 8 - Ils n'ont pas d'heure pour casser la croûte. 9 - Sans fin, pour un savant qui ne manque pas de principe - Il couvre le cancre ou le fait découvrir. 10 - Il a mené tout le monde en bateau - Elle donne des couleurs à un pâle pêcheur repentant. 11 - Personnel - Elles occupent une belle situation dans la conserve.

Verticalement. 1 - Militaire cousu d'or qui n'est ni bleu ni vert - Négation. 2 - L'œuf du chef - Coûte plus cher lorsqu'il est qualifié. 3 - Pays de la Grenadine et du malaga. 4 - Motifs décoratifs exposés au salon. 5 - « Descendeuses » à l'Alpe-d'Huez - Tombent finalement dans l'oubli - Interjection. 6 - Salut honorant Maria - Le père d'Anna Karénine. 7 - D'une manière douce et indulgente. 8 - C'est parfois un « bourdon » qui sonne creux - Prend le maquis de la procédure. 9 - Bec ayant brillé dans les salons de la Belle Epoque - On s'en accomode quand ils sont bien accommodés.

solution du problème 236

Horizontalement. 1 - Papillons. 2 - Huilée - Au. 3 - Ira - Etats. 4 - Lits - Hou. 5 - Oc - Amarre. 6 - Su - Tartan. 7 - Ol - Gel. 8 - Pa - Raisin. 9 - Himere - Si. 10 - Ere - Fée. 11 - Serrurier.

Verticalement. 1 - Philosophes. 2 - Auriculaire. 3 - P'at - Mer. 4 - Il - Satyre. 5 - Lee - Ma - Ardu. 6 - Léthargie. 7 - Aortes - Fl. 8 - Naturalisée. 9 - Sus - En - Nier.

échecs

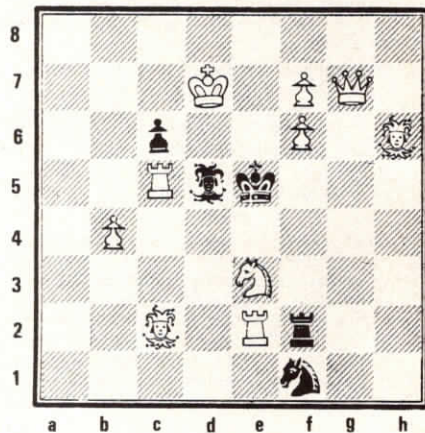
par Jacques Négro arbitre

"l'échiquier en folie"

problème 5

Un vieux bijou ravissant, avec des variantes inspirées. Il y a pourtant une tache sur le soleil. La verrez-vous ? Mais si un héros peut corriger le modèle il aura une médaille.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups



Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste) :

- la clé — indiquez la clé : 2 points ;
- la clé et les variantes : 2 points pour la clé ; 1 point par variante ;
- la clé et ses secrets : 2 points pour la clé ; 1 point par variante — « Il y a une imperfection dans ce problème. Laquelle ? » : 2 points.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 9 décembre

solution du problème 3

- clé : Ff8 (blocus) : 2 points ;
- variantes : 1 - Rxd4 (éxd4, é4, ç3, Cç3, Dxé2) ; 2 - Fç5 (Dé7, Cç2, Fh6, Dxç3, Cf5) mat : 6 points ;
- secrets : quand, avant la clé, le mat n'est préparé que pour quelques-unes

seulement des répliques noires, on est en présence d'un blocus incomplet (1 - éxd4 2.Dé7 qui donne le mat impossible avant la clé) : 2 points. La position du problème est légal : 1 point.

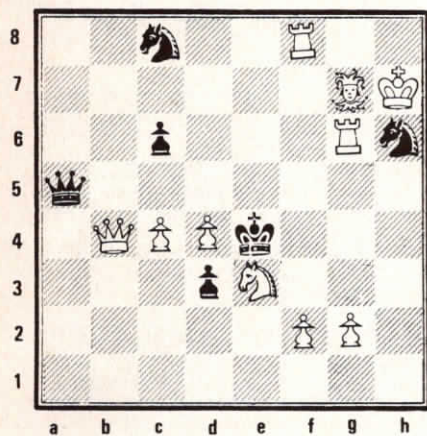
faites connaissance avec...

Anatoli Karpov, né le 23 mai 1951 à Zlatoust (Oural). Maître national à quinze ans ! il devient M.I. à dix-huit ans (1969) en remportant le championnat du monde junior. L'année suivante il obtient le titre de G.M.I. Son livre de chevet ? : **Les parties de Bobby Fischer!** Voici deux aspects du champion du monde : Anatoli Karpov, compositeur de problèmes et Anatoli Karpov, joueur d'échecs.

1^{er} prix "Schach", 1974

partie : Ivanoski — Karpov

Les Blancs jouent et font mat en deux coups



Solution de ce problème dans le prochain numéro.

Leningrad, 1973

défense sicilienne

Blancs : A. Karpov
Noirs : M. Quinteros

1.é4 ç5 2.Cf3 d6 3.d4 çxd4 4.Cxd4 Cf6 5.Cç3 a6 6.Fg5 é6 7.f4 Db6 8.Cb3 Fé7 9.Df3 h6 10.Fh4 Cb-d7 11.0-0-0 Dç7 12.Fg3 b5 13.é5 Fb7 14.Dé2 dxé5?

Les analystes de la revue russe « 64 »

critiquent ce coup qui éloigne le Cf6 du centre et recommande 14.Cd5!

15.fxé5 Ch7 16.Cé4 Fg5+ 17.Rb1 0-0 18.h4 Fé7 19.Cd6 Fd5? 20.Txd5 éxd5 21.Cf5 Dd8 22.Dg4 g6 23.Cxh6+ Rg7 24.Cf5+ Rh8 25.Fd3 Tg8 26.Ch6 Tg7 27.h5 Dé8 28.é6!

L'écrasement est complet.

28.Cd-f6 29.éxf7 Dd8 30.Dd4 Cxh5 31.Fé5 Ff6 32.Té1 Fxé5 33.Txé5 C5f6 34.g4 Df8 35.g5 Cé4 36.Fxé4 dxé4 37.Dxé4 Abandonne.

un joli gambit

Le terme **Gambit** est dérivé de l'italien « gambetto » qui signifie croc-en-jambe. Le gambit est un sacrifice intéressé et volontaire de pion, intervenant dans la phase initiale de la partie, soit dans le but d'en retirer un avantage de position ou une attaque, soit pour s'emparer de l'initiative des opérations.

Les principaux gambits sont :

- le gambit du Roi ;
- le gambit de la Dame ;
- le gambit du centre ;
- le gambit Evans ;
- le gambit écossais, etc.

Cependant, bien que cela soit moins fréquent, nous avons des gambits « secondaires » tels que : le gambit Göring de la partie écossaise.

Dans la partie ci-dessous, le jeune Velimirovic n'a aucun « complexe » devant l'échiquier : il attaque le G.M. Donner avec le gambit !

Tournoi des nations, 1972

Blancs : D. Velimirovic
Noirs : J. Donner

1.é4 é5 2.Cf3 Cç6 3.d4 éxd4 4.ç3 d3 Si 4.dxc3 5.Cxc3 Fb4 6.Fc4 d6 7.0-0 Fxc3 8.bxc3 Cf6 9.é5! dxé5 10.Dé2 0-0 11.Fa3 Fg4, donnant la qualité et perdant après une longue lutte.

5.Fxd3 d6 6.h3 Cf6 7.0-0 Fé7 8.Cd4 0-0 9.Cd2 Té8 10.f4 Ff8 11.Dç2 g6 12.C2f3 Cd7 13.Fç4

Mieux : 13.Fé3 Cç5 14.Cxç6 bxc6 15.Fxc5 et les Blancs ont l'avantage.
13.Cb6 14.Fd3

Le sacrifice 14.Fxf7+ Rxf7 15.f5 gxf5 16.Cxf5 Fxf5 17.éxf5 échoue après 17.Df6.
14.Cb8 15.f5 C8-d7 16.fxg6 fxg6 17.Fg5 Cf6 18.Db3+ Abandonne.

Sur Rh8 19.Cé5 met un point final au combat.



Ce que tout célibataire devrait savoir

1 qu'il se mariera un jour (96 % des gens se marient malgré la "crise du mariage").

2 ...sans doute assez mal ou mal (après 3 ans de mariage, 89 % des gens se déclarent déçus - IFOP - et 13 % des couples divorcent).

3 mais que la résignation n'est pas de mise :

Désormais, la "présélection psychologique" permet :

- de détecter les incompatibilités flagrantes de tempérament.

- puis de multiplier les libres rencontres entre partenaires dont le caractère et la sexualité sont complémentaires.

305 articles de presse, plus de 100 émissions de radio et de télévision, 8 livres, 1 film ont diffusé, depuis 26 ans, ce progrès scientifique - le plus extraordinaire de notre temps dans le domaine du mariage. Lire à ce sujet : "Vers une civilisation du couple" de L.M. Jentel. Préface de Louis Armand, de l'Académie française (toutes librairies).

Le monde change. Changez aussi votre façon de rencontrer celui ou celle à qui vous ne pouvez pas ne pas rêver.

ION INTERNATIONAL
PARIS - BRUXELLES - GENÈVE - MONTREAL

Pour une première rencontre sous 15 jours, envoyez-moi gratuitement, sous pli neutre et cacheté, mon questionnaire ION - et la plaquette "Couples témoins".

M., Mme, Mlle
Prénom Age
Adresse

■ ION FRANCE (ED 15) : 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 525.70.85 +

■ ION RHONE-ALPES (EDR 15) 35, avenue Rockefeller, 69003 LYON - Tél. 54.25.44 - et 56, cours Berriat 38000 GRENOBLE - Tél. 44.19.61.

■ ION BELGIQUE (EDB 15) 105, rue du Marché-aux-Herbes, 1000 BRUXELLES - Tél. 511.74.30.

■ ION SUISSE (EDS 15) : 75, rue de Lyon, 1203 GENEVE - Tél. 022.45.72.60.

échanges et recherches

L'EDUCATION insérera désormais les demandes de permutations qui lui seront adressées. Rendre service à ses lecteurs est le but de notre revue ; néanmoins, dans ce domaine professionnel, nous tenons à souligner que les contacts pris sur le plan privé demeurent entièrement soumis à l'accord des autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

permutations

● Ménage inst. tit. 02 (1 h de Paris) ch. permut. rég. centre-ouest, dép. 79, 86, 49, 37, 85, 17, 72, 44, 41. Tél. (23) 96-13-83.

location (offres)

- Nice, 3 p. lx près mer, 4-5 pers., Noël, Pâq. 1 200 F, juin, sept. 2 000 F, juil., août 2 600 F. Ecr. P.A. n° 141.
- Val Thorens, Club Hôtel, studio cft, 4 pers., du 5-2 au 11-2 et du 12-2 au 19-2-77. Ecr. Petiot, 7, r. L.-Blum, 69100 Villeurbanne.
- 73-Le Corbier, studio 4 pers., ttes pér., px intèr. Ecr. Mathieu, 18130 Dun-s/A. Tél. : 26-85-31.
- Super Tignes, Club Hôtel, studio tt cft et ch., 3 pers., pied pistes, du 19-2 au 26-2 et du 26-3 au 16-4-77. Pâques poss. séjour et à la sem. Ecr. Petiot, 7, r. L.-Blum, 69100 Villeurbanne.
- Le Corbier, studio 4 pers., fév. A. C. Pâques 900 F/sem. Ecr. Lambert G., 73300 Fontcouverte.
- Savoie, station de ski, plusieurs appartements meublés, tt cft, ttes périodes. Ecr. P.A. n° 142.
- Praloup, studios 4 pers., 2 pers. ; F2 = 6 pers., Noël, etc. Ecr. Déclémenti, Office Tourisme, 04400 Praloup.
- 38-Le Perier, ski, villa 5-6 pers., tt cft. Noël 15 j 1 350 tt compris, fév. B. C. 7 j 650 F. Ecr. Blanchet, 11, bd Mi-Joffre, 38000 Grenoble.
- 74-prox. Annecy et ski, villa tt cft 4-5 pers., Noël, fév. B. C. Pâques. Ecr. Dr. éc. 74150 Marigny-Saint-Marcel.
- 05-Orcières (1 450 m), meublés 3 ou 5 pers., cft, Noël, fév., Pâq., ttes pér., px raison. Ecr. André, 05170 Orcières. Tél. : 55-70-07.
- 63-Super Besse, ski, meublé cft 4 pers., vac. ttes pér. Ecr. Conche, lycée, 03300 Cusset.
- 05-Vars-les-Claux, s/ pistes, studio nf 4 pers., frig., télé. Ecr. Delfaud, 13430 Cabriès, tél. (91) 22-21-08.
- Orcières-Merlette, appt 7 pers. + gar., vac. fév. 1^{re} et 3^e zones, px 800 F. Ecr. Chapuis, 29, rue Désiré-Claude, 42100 Saint-Etienne.
- 06-Juan-les-Pins, appt gd cft, gar., 100 m plage, nov., déc., mars à mai. Tél. : (20) 69-38-25 ou écr. éc. mat. r. J.-Moulin, 59240 Dunkerque.
- Ski Auvergne : Super Besse (1 350-1 850 m) et St-Lary Pyrénées (1 700-2 350 m), studios ds stat. Ecr. Lacoste, 85440 Talmont. Tél. 33-21-42.
- 05-Valloise, F2 6 pers., ski, vac. sc. sf zone A, 950 F/sem. Tél. (43) 27-13-36.
- Morzine, chalet 4 pers., b. vue, hiv.-print. Ecr. Gay Denise, chalet Pommeraies, Archamps, 74160 St-Julien.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

- Hte-Savoie, chalet 4 pers., cft, hiv.-print. Ecr. Segard, Verchères, 74210 Faverges.
- 05-Orcières, ski, appts tt cft, 3/5 pers., sem. fév., Pâq. 650-700 F. Ecr. Blanc H. Ec. de la Gare, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.
- Ski près Pierre-Saint-Martin, F3 cft, Noël 500, fév. 400 F. Ecr. Parot, 64570 Lanne.

location (demandes)

- Rech. pr 16 et 17-2-77 héberg. à la mont. pr 49 enf., 4 acc. Ecr. Coop. scol. 45290 Varennes-Changy.
- Bobigny, studio vide ou meublé pr j. h. étud. méd. 2^e an. Tél. 432-12-81 ou écr. P.A. n° 143.
- Instce ch. studio 1 pers. ou ch. ind. vac. Noël, Mauriac (15) ou env. Ecr. P.A. n° 144.

ventes

- 68-Rixheim, 2 km Mulhouse, appt F5 équipé, poss. jardin, px 23 U. Ecr. Davi, éc. Sellier, 68100 Mulhouse. Tél. 44-48-94.
- 22-Erquy, terrain 14 ares viabilisé, zone résidences. Ecr. Heurtel, 10, r. Berzélius, 75017 Paris.
- ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.
- 55 km Paris-Ouest, très beaux terrains à bâtir en tte propr. Px très avantageux, crédit. Lots de 550 à 1 000 m². Rue de Porchoux, 60 La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Ecr. Lacroix, 79, rue de Joinville, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 207-41-66.

hôtels - pensions

- ACCUEIL EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, alt. 1 500 à 2 100 m, enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêts et en montagne, accès à ts les gds cols des Alpes ; chalet confortable « La Maison blanche » reçoit tte l'année classes, groupes enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à : Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 64-02-44.

- Le Relais Savoyard, La Beunaz, 74500 St-Paul-en-Chablais, hôtel-restaurant *NN, ski, vue. Pension compl. 62 F TTC. Tél. : (50) 73-60-14.
- Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft, bonne table, 60 à 66 F net, hiv.-été.
- En montagne, LA BALME DE RENCUREL, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, calme, repos, site pittor., HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, inter-saison 42 F, vac. hiv. 43 à 50 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.
- Cannes près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-13-88. Pension Noël prix modérés.
- Vacances de Noël en Auvergne Hôtel « Bon Accueil » Logis de France *NN 15800 Polminhac - Tél. 47-40-21 Cuisine familiale, calme, proximité station Super Lioran, prix modérés.
- Vercors, Gorge de la Bourne, La Balme de Rencurel, 38680 Pont-en-Royans. Hôt.-rest. Collavet, Logis de France, tél. 4. Pension vac. Noël, fév., Pâques, arrang. hors saison. Local groupe 20.

centres de vacances

- 1) J. H. ay. trav. 2 mois C.V. ch. empl. ttes mains C.V. Noël, fév., Pâques (Z.B.) ; 2) anim. dipl. ch. place C.V. fév., Pâques (Z.B.). Ecr. Le Gouic, 76550 Petite-Abbeville. Tél. 84-11-46.

correspondance scolaire

- Cl. rur. 7 CE1, 7 CP, 7 SE ch. corresp. Ecr. Ec. pub. 47340 La Croix-Blanche.
- 24 CM2, 21 CM1, 14 CE2-8 CE1, 24 CP ch. corresp., voy., éch. (max. 200 km). Ecr. Ec. Rânes 61150.
- Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.
- 20 CP ch. corresp. rég. indiv. Ecr. éc. prim. Brou, bd Brou, 01000 Bourg-en-Bresse.
- 15 CM1-CM2 ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. g. Ecoflant, 49000 Angers.

relations

- 35 a., engte agréable, gaie, affect., spont., ép. M. intel., ouv. LISE, 58 bis, Chaussée-Antin, Paris-9^e, 878-90-51.
- Mariez-vous bien par l'Union des Familles fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigio, Paris-3^e. Tél. 272-35-02.
- 36 a., ingén., bon phys., classe, hum., gai, ép. j. f. fém. cult. LISE, 58 bis, Ch.-Antin, Paris-9^e. 878-90-51.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

divers

- Vds 2 pneus neige 165-15 sur jante 404, exc. état. Tél. Carré 527-26-10 ap. 20 h.
- VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES. Doc. sur dem. Guy CHAINIER et FILS, vitic.-distill., ARTHENAC, 17520 ARCHAIAC.
- ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES DATES PARIS. Tél. 553-13-41
- 20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

articles et documents
publiés dans l'éducation
de 1971 à 1974

est
à nouveau disponible

envoi sur simple demande à
l'éducation

l'exemplaire 2 F

2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris
C.C.P. 31.680.34 La Source

SKI FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE

ALPES JULIENNES (Yougoslavie)

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

NOEL VACANCES
Départs : 18 et 19 décembre

TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables
Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

PETITS VOYAGES d'INITIATION

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL
EGYPTE · CANARIES · MADERE
VACANCES DE MI-FÉVRIER

Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

LE LIEN EUROPÉEN

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76
pour membres de l'enseignement.

M. Mlle Mlle

N° Rue

à

Code postal N°

E N 5

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

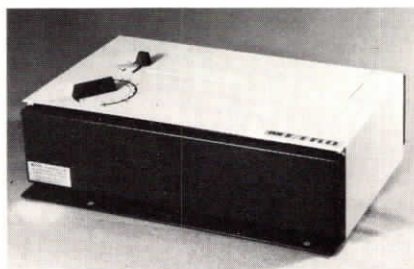
C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

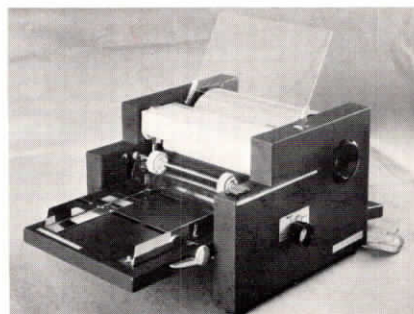
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement
en quelques secondes d'un
cliché hectographique - transparent
si on le désire - pour duplica-
teur à alcool, d'un transparent pour
la projection par rétro-projecteur,
d'un thermo-stencil pour duplica-
teur à encre. Autres fonctions :
monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques
et électrique de grand rendement :
80 copies minute, humidification
100 % automatique sans aucun
feutre, tirages multicolores en un
seul passage de la feuille de papier,
prix de revient infime de la copie.
Format 225 x 375 mm.

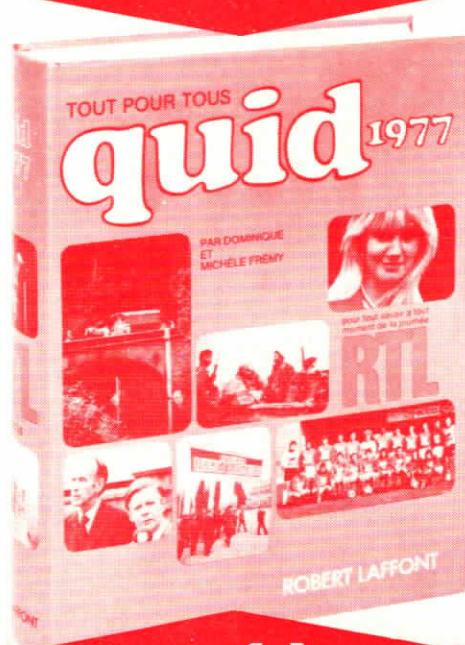


METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 472 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie,
spectacles, sports, salaires,
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,
vous saurez tout sur tout



quid

une encyclopédie de l'actualité,
universelle, pratique,
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

QUID 77